

LE N° : 040

2^e ANNÉE N° 61

JEUDI, 30 OCTOBRE 1941

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



MUSÉE LOUIS-FINOT. — Le Bouddha de Đông-Duong (Centre-Annam). Une pièce unique et très importante pour l'histoire des relations entre l'Inde et l'Indochine : car c'est là un magnifique bronze purement cinghalais que des Chams révéraient dans un de leurs temples.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

Pages	Pages
<i>La France en marche : L'Agriculture sera la première profession organisée corporativement en France</i> , par ROBERT VAUCHER 1	<i>Les Conseillers fédéraux :</i>
<i>La Charte Sportive de l'Indochine</i> , par MAURICE DUCOROT 4	<i>Tonkin : M. Tran-van-Chuong</i> XI
<i>Voici ce que les Annamites ont fait en France pendant la guerre 1939-1940</i> , par GEORGES-MARIE PROUX 6	<i>Cambodge : M. Tan-Mau</i> XII
<i>Les Musées de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi : Musée Louis-Finot, Musée de l'Homme</i> I à IX	<i>Opinion laotienne : Les fautes de nos pères</i> , par BOUASY, Oupahat 9
<i>Un grand mandarin annamite vient de prendre sa retraite : S. E. le Baron Vi-van-Dinh, ancien Tông-dóc de Hadong</i> X	<i>Feuilles errantes : Bokor</i> , par le Docteur GUY ISSARTIER 12
	<i>La Semaine dans le Monde</i> , par JEAN DESCHAMPS 13
	<i>Naissances — Mariages — Décès</i> 15
	<i>Mots croisés n° 48</i> 16
	<i>Solution des mots croisés n° 47</i> 16

LA FRANCE EN MARCHE

L'agriculture sera la première profession organisée corporativement en France



Qui a permis à la France de prospérer aux époques heureuses et de se redresser rapidement après les périodes de crise, c'est l'équilibre constant entre les paysans, producteurs de denrées alimentaires, et la masse des ouvriers, fonctionnaires et bourgeois, qui en étaient les consommateurs. Malheureusement le progrès industriel, dès la fin du XIX^e siècle, mais plus encore depuis 25 ans, attira, par l'appât des hauts salaires et la facilité de la vie citadine, de trop nombreux paysans, qui désertaient la terre

nourricière pour n'y plus revenir qu'à l'âge de la retraite, ayant définitivement enraciné leurs enfants à la ville.

En 1926 déjà, on constatait que depuis 1892, un million sept cent mille petites et moyennes exploitations rurales avaient disparu, faute de bras pour les cultiver. L'équilibre se trouva définitivement rompu vers 1935, puisque la France ne comptait plus que 47,6 % de paysans contre 55,8 % en 1911. C'est-à-dire que 19 millions de ruraux, tout en travaillant pour leur propre subsistance, devaient en même

temps pourvoir aux besoins de 21 millions d'ouvriers, de bourgeois, et surtout de fonctionnaires.

Justement soucieux de cet état de choses qu'aggravaient encore le blocus et l'entretien de l'armée d'occupation, ainsi que l'arrêt subi par les exploitations agricoles des pays dévastés par la guerre, le gouvernement du Maréchal a su prendre des mesures immédiates et efficaces. Ces dispositions tendent tout d'abord à assurer le retour à la terre du plus grand nombre de Français, et ensuite à éviter une nouvelle désertion des campagnes, en rendant la vie paysanne plus agréable et surtout plus justement rémunératrice.

Par l'organe de M. Caziot, Ministre de l'Agriculture, le gouvernement a déclaré sa « volonté de restaurer les valeurs matérielles et spirituelles de la paysannerie ».

Dès 1939, émue de cette situation, l'Union nationale des syndicats agricoles, groupant 1.200.000 familles paysannes, rassemblées en 12.000 syndicats, avait réuni les éléments d'une vaste enquête sous le titre de « Cahiers généraux de la paysannerie ». Avant la guerre, cet intéressant travail n'aurait été qu'un rapport de plus ; le gouvernement du Maréchal l'a adopté comme programme et en a immédiatement assuré la réalisation effective.

Seize milliards de francs ont été sans retard affectés au programme de restauration paysanne : adduction d'eau, électrification, construction de silos ; sans compter une part importante pour l'amélioration des routes et des transports, incluse dans les 25 milliards de francs prévus pour l'équipement national. Il est certain que ceux qui ont connu le confort de la ville souffrent des inconvénients auxquelles devaient se résigner les paysans. Il est plus facile de se laver, d'arroser son jardin, de faire boire ses bêtes, quand il suffit de tourner un robinet pour obtenir de l'eau en abondance, au lieu d'être contraint de la tirer, seau par seau, d'un puits profond ou simplement de la transporter de la fontaine communale. Appuyer sur un bouton pour obtenir la lumière électrique est apprécié des gens qui se lèvent avant le jour et pour qui les veillées d'hiver, à la chandelle, si poétiques qu'elles puissent être, semblent souvent longues. L'installation du téléphone rural évite bien des courses dans les chemins boueux et la généralisation de la bicyclette, puis de la motocyclette et de l'automobile

rompt l'isolement dont étaient victimes les habitants de bien des fermes écartées. Le fils de paysans qui vont revenir à la terre, après un stage plus ou moins long à la ville, comme les jeunes citadins de 12 à 14 ans à qui le gouvernement offre désormais un apprentissage de six mois à la campagne, dont il assume les frais, apprécieront certainement des améliorations dont il ne faut pas sous-estimer la portée.

A l'inverse des habitants des villes, le paysan travaille en famille, et cela est si vrai que si l'on dénombre les cités en habitants, les agglomérations campagnardes, en France, se comptent par « feux ». L'enfant, à la terre, devient rapidement un utile auxiliaire du travail de la maisonnée. Le paysan tient, avant tout, à sa famille ; aussi l'ensemble des lois tendant à la protection de cette cellule initiale de la vie nationale, peut-il, à juste titre, être qualifié de contribution à la défense paysanne.

Le rural désire aussi voir assurer l'intégrité d'un patrimoine à la constitution duquel il a consacré son effort. Avant la guerre déjà une loi permettait de ne pas morceler un héritage terrien dont la valeur ne dépassait pas 200.000 francs. Celui des héritiers qui continuait à exploiter le terroir familial avait la possibilité de racheter la part de ses cohéritiers. Le taux vient d'être élevé à 400.000 francs ; mais ce n'est là qu'une étape vers les mesures souhaitées par les paysans, qui ne conçoivent pas que l'on puisse, après leur mort, partager des terres d'un seul tenant, comme on répartit un paquet de titres. Afin que les cadets, élevés à la terre, y puissent facilement rester, un inventaire a été dressé, en deux mois, des terres non cultivées. Des concessions de neuf ans, renouvelables, sont accordées, avec des avances financières pour l'achat du cheptel, du matériel de culture, l'amélioration de l'habitat rural.

Le gouvernement français a, par une loi récente, établi un ordre corporatif pour défendre la profession paysanne, en respectant, du reste, l'infrastructure existante, et sans exercer de contrainte sur des individus dont l'adhésion n'intervient qu'après sage réflexion. Il est intéressant de constater que l'idée de faire des syndicats agricoles les éléments moteurs de la prospérité nationale fut souvent émise par Mistral, et l'on peut raisonnablement supposer que, lors des entretiens que le grand poète dis-

paru eut avec son ami, le Maréchal Pétain, il lui fit part de ses conceptions à ce sujet.

Un conseil corporatif national est institué. Il réunira les délégués des unions régionales ou départementales qui émaneront de l'ensemble des syndicats locaux. L'union régionale, présidée par un délégué régional, sera le centre actif et représentatif de l'activité professionnelle paysanne du territoire ; elle aura la capacité de régler toutes les questions relatives au travail, à la prévoyance, à l'assistance, à l'habitat, à l'hygiène. Quant au Conseil national, il aura à agréer les décisions des unions régionales. Il est également prévu des groupes spécialisés par production ou catégorie de production, qui relèveront directement du Conseil national. Quant aux Chambres d'Agriculture, actuellement existantes, elles seront supprimées et remplacées par des Chambres régionales.

Les syndicats de base, comprenant une ou plusieurs communes, engloberont les familles paysannes. Il n'y aura dans chaque commune qu'un seul syndicat, groupant tous les travailleurs agricoles, employeurs et employés. La lutte de classes n'existe heureusement pas dans les campagnes de France où les deux tiers des gens de la terre sont autonomes, où plus de la moitié d'entre eux n'utilisent aucun salarié. Il n'y a, du reste, que un pour cent des exploitants ruraux qui possèdent plus de cinq employés ; et sur deux millions de salariés agri-

coles plus des trois quarts travaillent dans des exploitations n'exigeant qu'un ou deux ouvriers. En réalité, le travailleur agricole est bien souvent un journalier, faisant valoir en famille son petit lopin de terre ou quelque champ, et qui ne va qu'occasionnellement, à l'époque des grands travaux de la terre (labours, fenaison, battage), se louer dans les exploitations importantes, sans pour autant connaître le chômage quand il n'est pas embauché. Le rural est rarement un prolétaire ; il peut arriver par son travail et celui des siens à devenir métayer, fermier ou propriétaire.

L'organisation nouvelle de cette première corporation française, permettant les achats en commun de semences, d'engrais, d'outillage, les avances financières, d'autant plus importantes que la famille paysanne est plus nombreuse, améliorera les conditions de travail des ruraux et permettra à la France de se couvrir, à nouveau, d'un ou de deux millions de petites et moyennes exploitations, qui consolideront son armature et lui rendront son vrai visage.

La paysannerie française sera ainsi sauvée et redeviendra ce qu'elle fut pendant des siècles, une des forces de ce pays qui a la bonne fortune d'avoir à sa tête un fils et petit-fils de paysans, qui ne renie pas ses origines, le Maréchal Pétain.

Robert VAUCHER.

Le Maréchal a dit :

A chacun de servir à son rang l'œuvre de la Révolution Nationale. Que chacun remplisse consciencieusement son devoir d'Etat, sans jamais perdre de vue la grandeur et la noblesse de l'entreprise collective à laquelle il participe.

L'action la plus modeste a de quoi combler le cœur de l'homme s'il sait l'inscrire sur un assez vaste horizon.

La Charte Sportive de l'Indochine

par Maurice DUCORROY,

MALGRÉ les soucis de sa lourde charge, montrant ainsi une fois de plus tout l'intérêt qu'il porte à la cause éducative et sportive des Pays de l'Union, M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général, a bien voulu examiner avec bienveillance les projets d'organisation sportive de l'Indochine présentés par le Commissariat général à l'Education physique et aux sports et, les ayant approuvés dans leur ensemble, les a rendus exécutoires par diverses circulaires adressées aux Chefs d'Administration locale.

Nous résumerons brièvement l'esprit dans lequel ces projets ont été établis et les buts recherchés.

★★

Avant tout, développer en profondeur l'éducation physique médicalement contrôlée et la généraliser au maximum, d'où nécessité de l'établissement de nombreux terrains d'entraînement physique (circulaire n° 53-C. M. 2. du 21 juin 1941), de prix de revient réduit, comportant en particulier une piste d'obstacles, et qui doivent, en principe, être aménagés par les jeunes utilisateurs eux-mêmes sous la conduite de maîtres qualifiés ; maîtres que l'Ecole Supérieure d'Education physique ouverte à Phan-thiêt le 1^{er} septembre forme actuellement et dont le premier contingent (180 environ) sera disponible vers le 15 décembre 1941. La 2^e session commencera le 3 janvier, d'autres suivront, donnant ainsi progressivement à l'Indochine non seulement des moniteurs d'éducation physique compétents dans la méthode pratiquée en France actuellement, mais des moniteurs d'éducation générale, l'instruction étant donnée sur le modèle d'Antibes et d'après les mêmes principes...

Création d'un contrôle médical indispensable pour le dosage de l'effort demandé, ouverture pour chaque pratiquant d'un livret sportif réglementaire à partir du 1^{er} janvier, livret qui, avec la fiche physiologique, la fiche médicale, la fiche sportive, comportera la page judiciaire sur laquelle figureront aussi bien les blâmes et les suspensions possibles que les témoignages

d'honneur mérités ; obligation dans chaque société sportive d'ouvrir une section d'athlétisme ; obligation à chaque société d'encourager les jeunes en créant les sections « juniors » pour les scolaires et les moins de 16 ans, avec manifestations de masses, championnats et coupes réservés à cette catégorie intéressante pour l'avenir. Ces diverses mesures ont été codifiées dans la circulaire n° 221-C. M. 2 du 22 septembre 1941 qui exige en outre pour tout candidat à un poste administratif en Indochine à partir du 1^{er} juillet 1942, l'obtention d'un certificat de débrouillage physique qui devra être présenté avec le certificat de capacité technique et le certificat de bonnes vie et mœurs.

Cette réforme importante contribuera à créer l'esprit sportif qui ne s'acquiert que par la pratique continue de la culture physique. Esprit sportif qui développe la volonté, le désir énergique de mieux faire, le culte de la réalisation, le besoin de faire vite et bien ce qui est à faire, esprit qui, lorsqu'il sera généralisé, permettra de diminuer, pour un meilleur résultat, les heures de présence au travail.

★★

L'éducation physique, base du mouvement sportif étant ainsi encouragée et pour ainsi dire codifiée, le Gouvernement général a tenu sans délai à donner une orientation nouvelle à l'organisation sportive du pays.

Partant de ce principe que si le sport ne doit certes pas devenir un rouage administratif, il devient cependant indispensable qu'il possède une existence légale reconnue, que son développement en Indochine ne doit pas être soumis simplement à des bonnes volontés qui continueront cependant à pouvoir se manifester dans l'avenir, mais dans le cadre des règles nécessaires à tout service officiel, tenant compte de la nécessité dans cette branche d'activité, d'inculquer à tous l'esprit de la Révolution Nationale dans ses idées d'autorité, d'union et de discipline, la charte sportive ordonne les mesures suivantes :

Création d'un Comité indochinois des Sports composé de douze membres, présidé par le

Commissaire général à l'Education physique et aux sports, Comité chargé de l'étude des questions sportives d'ordre général, du contrôle moral et financier, des problèmes d'équipement sportif du pays ;

L'établissement d'un bureau « Sports-Jeunesse » auprès de chaque Chef d'Administration locale pour les questions administratives, la propagande sportive, la diffusion des ordres aux provinces ;

La nomination par arrêté du Gouverneur Général du Président de l'Association sportive de chaque pays de l'Union, avec secrétariat et bureau, placé, en principe, dans la maison « Sports » que chaque capitale devra mettre à la disposition des sportifs. La personnalité désignée aura un rang officiel dans les cérémonies au même titre que les autres Directeurs et Chefs de service ;

Enfin dans la circulaire n° 221-C. M. 2 en date du 22 septembre 1941, il est ordonné de grouper les activités sportives de chaque province sous l'autorité d'un Chef des Sports nommé par arrêté sur avis du Président de l'Association sportive du pays ; Chef qui, entouré d'autant de vice-présidents que de sports différents pratiqués dans la province, aidé d'autant de moniteurs qu'il est nécessaire, groupe, dirige et administre financièrement les divers groupements sportifs de la province, veille à leur discipline, à leur bonne entente mutuelle et à leur développement régulier.

★ ★

Le sport bien compris étant une école de loyauté, les jeunes sportifs prêteront serment prochainement et il est créé par pays un tribunal de quatre membres qui juge sans appel les fautes contre l'honneur sportif commises par des dirigeants ou des exécutants, qui propose au Commissaire général les sanctions à prendre en cas de manifestations déplacées du public dont l'éducation sportive devra être conduite sans délai par des moyens précisés dans la circulaire spéciale n° 127-C. M. 2 du 12 août 1941.

Enfin le sport se doit de développer l'esprit d'entraide et, dans ce but, a été précisée et mise au point la participation collective des sportifs au secours national et à l'aide aux Indochinois en France.

★ ★

Dans sa partie financière, la charte sportive prescrit les mesures de financement en vue de l'équipement sportif.

Pour les terrains d'entraînement, les stades clôturés, les bassins de natation, les crédits sont à trouver dans le cadre local, provincial ou

communal avec facilité d'organiser kermesses et tombolas pour se procurer l'argent nécessaire à des réalisations précises ou de faire appel à la générosité de riches mécènes.

Pour les vélodromes qui vont être construits à Hanoi et à Saigon, pour les grands stades olympiques en projet, pour les piscines municipales, le budget du Commissariat général à l'Education physique et aux sports réserve des sommes importantes pour aider à leur établissement.

★ ★

Pour aider la propagande et la diffusion de l'idée sportive, il nous a semblé urgent d'organiser quelques grandes manifestations dont le Gouverneur Général a bien voulu accepter le haut patronage, et c'est ainsi que du 18 novembre au 30 novembre se déroulera le transport, par des jeunes coureurs à pied d'Angkor à Hanoi, du flambeau de la jeunesse sportive se relayant de province en province : du 28 décembre 1941 au 11 janvier 1942, la course cycliste Hanoi-Saigon en 11 étapes ; les tournois de foot-ball, basket-ball, natation, athlétisme, cyclisme entre les équipes représentatives de l'Armée de la Marine, de l'Air dans les principaux centres, entre le 14 décembre et le 25 janvier ; les démonstrations collectives, en décembre, des nouveaux moniteurs de Phan-thiêt à Saigon, Phnom-penh, Hanoi, Hué, et enfin la représentation de maquettes et de photographies sportives dans le pavillon des sports qui nous a été réservé à la Foire-Exposition de Hanoi.

Il est en projet enfin un journal des Sports illustré hebdomadaire avec sous-titres français et annamites, où se trouveront rassemblés en images les faits principaux de la semaine sportive et dont le prix de vente sera calculé pour être à la portée de toutes les bourses même modiques.

★ ★

Ainsi se trouve réglementé le sport en Indochine et grâce aux états que devront fournir au Gouverneur Général les administrations responsables de l'exécution des circulaires, à partir du 1^{er} janvier 1942, les progrès pourront être suivis et les animateurs encouragés.

Pour montrer à l'autorité supérieure leur reconnaissance des réalisations entreprises malgré les difficultés de l'heure présente, les sportifs de l'Indochine se doivent de donner l'exemple de l'union, de la discipline, de la loyauté, de l'enthousiasme même, et de leur désir total de devenir plus forts pour, de toute leur âme, toujours mieux servir.

Maurice DUCORROY.

Voici ce que les Annamites ont fait en France pendant la guerre 1939-40

par Georges-Marie PROUX.

« Le Mémorial de l'Ancre » (1) s'ouvre par ces lignes du Maréchal :

« A l'Armée Coloniale, toujours et partout sur la brèche,

« Symbole glorieux de l'unité française, elle associe les peuples de l'Empire aux triomphes comme aux malheurs de la Patrie.

« La France lui doit sa reconnaissance.

« Philippe PÉTAIN. »

Suivant deux lettres de l'Amiral Platon et du Général Huntziger exaltant l'héroïsme de nos troupes de couleur. Héroïsme dont la valeur a imposé le respect du vainqueur, exprimé solennellement à plusieurs reprises.

Dans ces jours de douleur et de deuil glorieux, les Annamites ont écrit quelques belles pages. Nous les tournons avec une pieuse fierté (2).

LE 52° INDOCHINOIS A MEZIERES

« La 52° demi-brigade de mitrailleurs indochinois est née du 52° bataillon de mitrailleurs indochinois, cantonné en temps de paix à Carcassonne. Elle a commencé la guerre en Alsace, dans un secteur calme, près de Strasbourg ; elle l'a terminée sur la Meuse et en Normandie.

Cette brillante unité (deux bataillons accolés) est commandée par le Colonel Barbe, un héros de l'autre guerre ; elle est composée d'Européens, jeunes engagés ou réservistes, et d'Indochinois.

Ces derniers ont eu une très belle conduite du 10 au 15 mai, sur la Meuse, tenue par eux de Nouzonville à Charleville-Mézières, non loin de la frontière belge. Pendant cinq jours, dans les casemates ou dans des tranchées sommaires, les tirailleurs indochinois ont « tenu le coup », en avant même de la Meuse, prenant sous les ordres de leurs chefs une grande part à la défense de la tête de pont de Mézières.

Dès le 10 mai, ils ont reçu le baptême du feu, et depuis lors les bombes des gros Dornier n'ont cessé de pleuvoir sur eux ; vite adap-

tés, ils redressent l'échine et font face. Le 14 mai, l'ennemi est à la Meuse ; mais devant Charleville, la tête de pont — que la belle citation du Colonel Barbe a, pour son honneur, qualifié d'imprenable — tient bon ; désormais, aux incessants bombardements aériens, que ne contrebat aucune aviation amie, les Annamites voient s'ajouter les minenwerfers, les mitrailleuses et les mitraillettes, le 77 et la grosse artillerie. Le mercredi 15 mai, alors que la 52° tient encore malgré ses blessés et ses morts, l'ennemi s'est infiltré au Nord et au Sud et contourne la position. L'unité, à la veille de l'encerclement, reçoit l'ordre de se replier, ordre qui ne touchera jamais tous ses éléments. Repasser la Meuse est chose difficile, par le seul pont subsistant. La résistance s'acharne ; les revenants raconteront l'histoire de ce sergent Thô, qui refusa de se replier parce que l'ordre n'était pas écrit ; il saisit le fusil-mitrailleur dont les servants étaient blessés et continua le feu jusqu'à épuisement des cartouches pour couvrir le repli des autres.

Avec la même précision qui les guidait, sous la pluie de feu, pour mitrailler les Dornier et les avions allemands de reconnaissance, les tirailleurs annamites s'illustrèrent durant ce repli. Dans ces bois sauvages, le vieil instinct guerrier de l'armée annamite reprit le dessus ; ils se frayaient un chemin à travers les éléments ennemis, vers le Sud-Ouest. A Saint-Marcel, ils tinrent encore, regroupés, sur une deuxième ligne.

Au P. C. de la Division, sous les ordres du Sous-lieutenant X..., soixante d'entre eux sont chargés de la défense contre avions et contre parachutistes. Le 13 mai, mitraillés et bombardés, ils poursuivent inlassablement leurs patrouilles à travers champs ; le sergent Mao, le sergent Nghi et le sergent Than font preuve du plus grand calme. Dans Thin-le-Montier bombardé, un incendie éclate, menaçant le dépôt d'essence et les archives de la D. I. Ils luttent contre le feu pendant des heures avec une vieille pompe aux tuyaux crevés, faisant la chaîne avec des seaux, grimpés sur les chevrons en flammes qui menacent ruine. Il faut éteindre ce feu qui attire de nouvelles incursions ; toute la nuit et le matin suivant, ils mènent à bien leur mission malgré leurs blessures,

(1) Editions Sequana. Paris (1 vol.), mars 1941.

(2) Le premier de ces récits a été rédigé d'après les renseignements donnés par nous.

malgré les retours des avions qui mitraillent et bombardent en piqué.

Le 16, au cours du repli, ils font preuve de la même fidélité à leur chef, du même courage. Trois jours, errant dans les bois, recherchant le Général de Division (qui est, mais ils l'ignorent prisonnier), revenant vers les lignes pour tenter de rejoindre l'unité qui les a détachés, la colonne conduite par le jeune officier français chemine vers l'Aisne. A Wassigny, elle croise une unité cuirassée qui monte et sera engagée vers Signy-l'Abbaye. Des blindés ennemis étant signalés dans toute la région, elle reçoit l'ordre d'élever des barricades à Wassigny et de les défendre. Recevant un second ordre de repli, elle reprend sa marche ; ses hommes et son chef épuisés et affamés, au moment d'être rejoints par l'ennemi, seront sauvés par un train automobile des Spahis qui se replie ; après avoir traversé l'Aisne, passé quatre jours à Reims sous les bombes et s'être cachée dans les bois de la Montagne de Reims, la petite troupe, réduite à 40 hommes, rejoint son unité.

Elle n'a cessé de faire son devoir ; elle rapporte ses armes, ce qui lui reste de munitions, et ses deux mitrailleuses. Elle a donné, au combat et dans le repli, par son calme et sa bonne humeur, le plus bel exemple de discipline et de cohésion ; le Sous-lieutenant X... a fait remettre la Croix de Guerre aux deux sergents Mao et Than cités à l'ordre de la demi-brigade. »

LA C. M. 1 DU 55^e INDOCHINOIS EN NORMANDIE

« Le 13 juin 1940, vers quatre heures, le 55^e B. M. I. C., sous les ordres du Chef de Bataillon Reben, débarque à Sainte-Gauburge, dans l'Orne.

La pression de l'ennemi est très vive sur la Basse-Seine vers Rouen-Vernon-Evreux. Au fur et à mesure de leur débarquement, les troupes sont envoyées au combat.

Le même jour, à 16 heures, le 55^e B. M. I. C. est dirigé par Gars sur la ligne de feu. A 23 heures, il débarque à Emanville (Eure) et reçoit mission de tenir les villages de Saint-Léger, Emanville et la Gouberge.

Une compagnie de mitrailleuses est détachée dans chaque village en « point d'appui ».

La C. M. 1 occupe le village de la Gouberge.

Elle est commandée par le Capitaine Trancart, l'un des plus jeunes et plus brillants capitaines de l'Infanterie coloniale. Cet officier, méhariste, est rentré de Mauritanie depuis peu, après un séjour de quatre ans. Habitué au « baroud », la situation dans laquelle il se trouve ne l'émeut pas. Sa compagnie se compose d'environ quatre Européens, gradés com-

pris, et cent dix à cent quinze gradés et tirailleurs indochinois. Cette unité forme un bloc au moral élevé. Tous ont les yeux tournés vers leur chef. Le chef a confiance en ses hommes.

La devise du 55^e B. M. I. C. pour simple qu'elle soit : « Servir jusqu'au sacrifice », est ancrée dans l'esprit de chacun.

Le 14 juin, à 10 h. 30, première alerte. L'ennemi se présente devant la C. M. 1. Il est repoussé.

14 h. 30 : les premiers éléments d'une colonne motorisée (motocyclistes) font leur apparition suivis d'autos-mitrailleuses et de chars. Le combat s'engage sur tout le front du bataillon. Le barrage général est déclenché, les motocyclistes sont tués ou blessés. Des chars pris à partie par l'artillerie et les mortiers de 81 hésitent. Quelques-uns sont détruits. Deux autos-mitrailleuses franchissent le barrage et pénètrent dans le P. A. de la C. M. 1, passant à quelques mètres des hommes. Ne disposant pas d'armes anti-chars, le Capitaine Trancart a donné l'ordre de ne pas tirer sur les engins blindés, mais de s'attaquer à l'infanterie ennemie, portée ou non. La consigne a été respectée. Les deux engins font demi-tour n'ayant rien aperçu.

15 heures : l'infanterie ennemie débouche et progresse de tous côtés. Les armes automatiques entrent en action, l'ennemi est cloué sur place. Le combat continue avec âpreté jusqu'à 20 h. 30 sans que l'ennemi puisse prendre pied dans le P. A. Les pertes sont lourdes, des armes sont détruites, les munitions diminuent. Le moral reste bon.

20 h. 30 : l'ordre de repli est donné pour 21 h. 15. Les agents de transmissions porteurs de l'ordre sont dirigés sur chaque P. A. Cernée de tous côtés, la C. M. 1 ne peut être touchée par cet ordre. Prise dans un étau, elle doit se rendre ou mourir. Elle résistera jusqu'à la limite de ses moyens de combat.

21 heures : les premiers éléments du bataillon commencent leur repli. Une vague de quarante à cinquante avions apparaît et fonce sur le P. A. à quelques mètres d'altitude. Tout homme qui bouge est pris à partie.

La C. M. 1, bien terrée, est violemment bombardée et mitraillée.

Le repli des unités, à demi cernées, s'effectue sous un déluge de feu.

La C. M. 1 se rend compte de sa situation. Qu'à cela ne tienne. En résistant, elle sait qu'elle favorise le repli de ses voisins déjà mal en point. Elle résistera, elle se sacrifiera.

Elle passera la nuit du 14 au 15 sans ravitaillement, non soutenue, harcelée de toutes parts, abandonnée à elle-même contre un ennemi très supérieur en nombre et en moyens matériels.

Le 15 juin au matin, l'ennemi décide d'en finir avec le P. A. qui le gêne dans sa progression.

A la C. M. I, chacun connaît le sort qui lui est réservé. Tout a été mis en œuvre pour lutter jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

De son côté, l'ennemi a amené sur place les moyens nécessaires pour réduire ces « marsouins » qui ne veulent pas se rendre. 77, 105 et mortiers sont à pied d'œuvre. L'aviation a été alertée, et doit prêter main-forte. La partie sera dure.

4 h. 30 : l'attaque est déclenchée de tous côtés. Les armes automatiques, repérées de la veille ou de la nuit, sont prises à partie par les pièces d'artillerie qui font mouche à chaque coup. La lutte devient de plus en plus sévère, le cercle des défenseurs se resserre. Tout servant d'arme automatique tué ou blessé est immédiatement remplacé. Les armes enrayées sont remises en état de tir par les quelques gradés européens encore présents ou vivants, stimulant l'ardeur, la volonté et le courage des gradés et tirailleurs indochinois.

5 h. 30 : l'aviation ennemie fait son apparition. Trente à quarante appareils rasant la cime des arbres et le toit des maisons, mitraillant et bombardant le cercle des défenseurs qui se resserre de plus en plus.

6 h. 30 : l'infanterie ennemie se montre plus mordante. Chaque tentative de sa part est repoussée.

Les morts et les blessés se font de plus en plus nombreux et les munitions plus rares. Il n'est plus possible de circuler d'une arme automatique à l'autre.

Au prix de très durs efforts, le Capitaine Trancart et le Lieutenant Blanguernon se portent cependant aux points les plus menacés. Leur présence est pour tous un réconfort.

10 h. 30 : le réduit de la défense est de plus en plus étroit. Faute de munitions, les pièces sont rendues inutilisables, les organes principaux sont enterrés.

Les armes individuelles se sont tues, leurs cartouches sont également épuisées. La situation est angoissante.

10 h. 45 : la C. M. I a cessé d'exister. Toutes munitions épuisées, toutes armes rendues inutilisables.

L'ennemi s'en aperçoit et part à l'assaut final, vingt fois supérieur en nombre. Les survivants sont pris, épuisés.

Une vingtaine de tués ou blessés très graves.

Quarante à cinquante blessés plus légers, mais hors de combat, jonchent le sol, soit plus de la moitié de la C. M. I.

L'ennemi, dont la valeur guerrière est bien connue, félicite le Capitaine Trancart pour la belle tenue de son unité et, fixant les écussons

de cet officier, ajoute : « Vous êtes un vrai colonial ».

Pour cet acte de courage et sa belle tenue, la C. M. I a été citée à l'ordre du Corps d'armée le motif ci-après :

« Unité de mitrailleuses de premier ordre. Les 14 et 15 juin 1940, à Emanville, sous les ordres du Capitaine Trancart, a fait preuve des plus belles qualités militaires. Cernée de toutes parts par un ennemi très supérieur en nombre et en moyens matériels, n'a cessé de combattre qu'après épuisement total de ses forces et de ses moyens de combat. »

Et pour finir, cette citation d'un mitrailleur indochinois au combat de Beaume :

« Nguyễn-Chung, mitrailleur, n° m^{le} 13.896 du 110^e Groupe de D. A. T.

« Encerclé avec sa compagnie, par des chars allemands, au cours du combat de Beaume, le 17 juin 1940, a fait preuve de courage et de sang-froid bien qu'étant exténué de fatigue, en tentant sous un feu violent de canons et de mitrailleuses, de percer les lignes ennemies, pour rejoindre les lignes françaises. A été gravement blessé au cours de sa tentative. »

Que ceux qui comme nous-même ont connu les jours de juin, chargés de souffrance et de deuil, que ceux qui furent nos compagnons d'armes dans ce temps-là, se souviennent des camarades laissés froids et sanglants dans la forêt d'Ardenne et dans les vallées normandes ! Ceux-là qui ne sont plus étaient les meilleurs : ils ont tout donné. Et sous les plis de ce Drapeau du 52^e Indochinois, marqué simplement des mots « Maroc, 1926 », ils ont côte à côte, Annamites et Marsouins français partagé l'espérance, le désespoir, les cruelles agonies.

Quand j'évoque nos disparus, je ne vois pas que des morts convulsés, déchiquetés par les explosions ; certains avaient dans le trépas gardé une sérénité quasi-souriante ; leur vie s'en était allée par un petit trou fait à la tempe par une balle de mitrailleuse ; goutte à goutte avec leur sang, elle avait coulé dans les iris, les herbes en fleurs de l'été naissant. Et parfois, s'étalant sur leur poitrine, leur sang dessinait comme une étoile ; ou, caillant violet, un chrysanthème géant...

Nous avons la conviction, nous les revenants, que ces Morts, enlevés par l'Archange, continuent de veiller sur nous. Leur plus haute exigence, notre essentiel devoir sont de faire maintenant à leurs fils associés aux nôtres dans l'Empire, une vie plus juste, un monde enfin à la mesure de l'Homme.

Song-cau, le 23 septembre 1941.

Georges-Marie PROUX.

Les Musées de l'Ecole Française d'Extrême Orient à Hanoi

Musée Louis Finot
Musée de l'Homme



Vue générale du Musée Louis-Finot (façade sur le quai du Fleuve Rouge).

LES musées n'en forment, réellement, qu'un seul scindé en deux sections : la section d'Archéologie et de Pré-histoire logée au Musée Louis-Finot et la section d'Ethnographie, dite « Musée de l'Homme », hébergée, faute de place, dans une partie de l'aile gauche du Musée Maurice-Long.

D'une façon générale, le Musée est le plus sûr moyen de vulgariser la science, c'est aussi le plus facile et le plus honnête. Au Musée, le public prend un contact direct avec une science que souvent des vulgarisateurs trop hâtifs ou peu informés lui auront mal présentée dans des livres. Pour la Science, c'est également une excellente façon de garder contact — un contact matériel — avec ceux auxquels ses recherches sont, en définitive, dévolues : le grand public. En outre de ce rôle purement éducatif, le Musée a l'avantage d'être pour la science qu'il illustre, un excellent exercice de claire exposition dont les savants eux-mêmes retirent souvent de profitables enseignements. Et, pour les chercheurs scientifiques, nécessairement un peu isolés dans leurs

recherches, surtout en Indochine où ils sont peu nombreux et n'ont guère de collègues, il y a dans le Musée, ses expositions, son public, un stimulant qu'ils ne sauraient négliger.

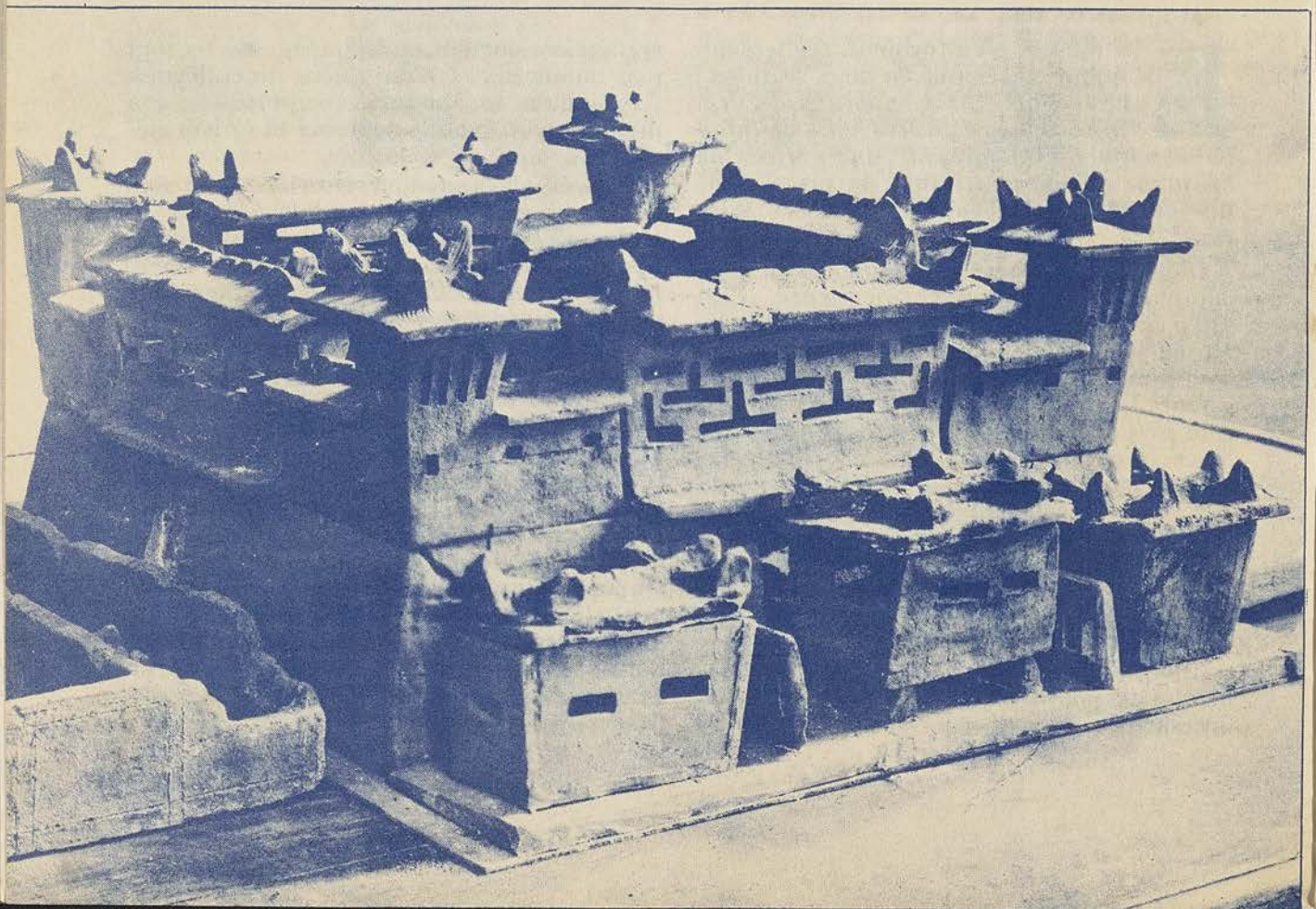
Mais ce n'est pas tout. Derrière sa façade publique, ses salles accessibles à tous et aménagées à cet effet, le Musée est doublé de réserves où est rangée, en ordre serré, la foule des documents scientifiques plus ou moins inédits sur lesquels les chercheurs peuvent travailler avec l'aide des diverses installations matérielles et des laboratoires complétant obligatoirement tout musée.

Ce rôle du musée moderne tel que le monde entier l'a maintenant compris, l'Ecole Française d'Extrême-Orient l'avait saisi, au début même de sa propre création, en 1898. Mais des circonstances diverses, en majeure partie d'ordre budgétaire, avaient empêché jusqu'à 1932 de présenter dignement les admirables collections archéologiques que par ses travaux, ses achats et des dons, l'Ecole Française d'Extrême-Orient avait accumulées à Hanoi depuis plus de trente ans.



Ensemble de vitrines dans la salle consacrée aux civilisations de culture chinoise. Remarquer le modernisme des vitrines métalliques, leur éclairage et la présentation des objets.

La citadelle de terre cuite du Tombeau de Nghi-Vê (Bac-ninh, Tonkin). Cette citadelle bien connue et qui est plutôt une grande ferme fortifiée constitue, avec la cinquantaine de maisonnettes analogues trouvées dans les Tombeaux à la chinoise découverts en de nombreux points du delta du Fleuve Rouge, une exceptionnelle série de documents sur l'habitation tonkinoise aux premiers siècles de l'ère chrétienne.





Au 1^{er} étage, la galerie pourtournante des grandes reconstitutions moulées : la partie consacrée à l'art cham.

1. — LE MUSÉE LOUIS-FINOT

Belle et claire réalisation monumentale due à la collaboration de l'urbaniste Hébrard et de Batteur, architecte, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, le Musée Louis-Finot fut inauguré en 1932.

Il porte le nom du premier directeur de l'Ecole, le savant indianiste, Louis Finot, dont la vie fut indissolublement liée à celle de l'Institution qu'il vit naître et fit grandir en la dirigeant de nombreuses années.

Le bâtiment comprend un étage, un rez-de-chaussée surélevé et un rez-de-chaussée légèrement en sous-sol. Sur ce dernier plan sont installés des bureaux, des laboratoires, des ateliers, des réserves et des galeries de Préhistoire, les plus riches certainement de tout l'Extrême-Orient par les nombreuses collections comparatives provenant du Monde préhistorique. Au plan supérieur c'est-à-dire au rez-de-chaussée surélevé, sont, en plus du hall d'entrée, les salles de

protohistoire (l'âge du bronze local et ses lambours, *ensemble absolument unique*) et d'épigraphie indochinoises, puis les salles des tombeaux de la période chinoise au Tonkin, et celle immense consacrée à l'Annam, la Chine, la Corée et le Japon.

Au premier étage, dans la rotonde qui correspond au hall d'entrée, de grandes reconstitutions moulées reproduisent en grandeur nature quelques détails architecturaux de monuments indochinois au style influencé par l'art de la Chine ou des Indes.

Dans deux pièces de ce même étage, sont exposés les portraits des savants défunts ou vivants, français ou étrangers, qui contribuèrent à la création de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et à l'établissement de son universelle renommée. Des cartes montrent, aux mêmes lieux, quels travaux ce corps scientifique a réalisés en Indochine et en Extrême-Orient, ainsi que les nom-



Les réserves archéologiques du rez-de-chaussée. Partie ancienne doublée actuellement d'une série de rayonnages métalliques en voie de montage.

breux rapports qu'il entretient avec toutes les parties du monde.

Enfin, dans la très grande salle correspondant à celle qui, au rez-de-chaussée, est consacrée aux civilisations de *culture chinoise*, les civilisations de *culture indienne* sont illustrées par les richesses artistiques des *Indes*, du *Tibet*, de la *Birmanie*, de *Java*, de la *Thaïlande*, du *Laos*, du *Cambodge* et du *Champa* (ancien Annam). Une salle de conférence termine les installations de cet étage, et là, tous les lundis de l'hiver et des débuts du printemps, l'élite hanoïenne se presse pour entendre les membres de l'Ecole Française d'Extrême-Orient lui exposer les plus récents résultats de leurs recherches.

Les combles de l'édifice entier sont aménagés en dépôts archéologiques.

Un des laboratoires du rez-de-chaussée. Ici les divers moulages exécutés dans les ateliers sont parachevés et les bronzes sont réparés.





Entrée du Musée de l'homme (aile gauche du Musée Maurice-Long) au moment de son inauguration en décembre 1938.

II. — LE MUSÉE DE L'HOMME

Il paraît difficile d'admettre que l'Indochine ait attendu l'année 1938 pour se donner une galerie d'ethnographie alors que les autres pays extrême-orientaux, Chine, Japon, Thaïlande, Péninsule Malaise, Indes anglaises et néerlandaises, Australie, en possédaient depuis longtemps plusieurs et souvent fort bien présentés.

L'Indochine française, qui, par sa mosaïque de races aux coutumes les plus diverses passe pour un véritable *conservatoire ethnique*, se devait d'avoir, au moins, un musée consacré à cette caractéristique importante à tous points de vue. A vrai dire, l'Ecole française, dès 1900, avait réuni des collections ethnographiques de valeur que le typhon de 1903 dévasta malheureusement dans le bâtiment devenu plus tard le Musée Maurice-Long. Ce qui subsistait de ces collections périt depuis lors par l'effet du climat et des insectes ; car l'Ecole qui avait retiré de leur périlleux musée toutes les collections qui s'y trouvaient n'eut plus désormais la place suffisante pour les exposer et les conserver. On s'en tint aux

objets résistants qui furent entassés dans les quelques vastes pièces d'une vénérable demeure, celle des premiers représentants de la France au Tonkin.

De là sortit le magnifique Musée Louis-Finot que suivit, quelques années plus tard, l'exposition au Musée Maurice-Long de collections ethnographiques. Un grand musée ethnographique de l'ensemble indochinois a été prévu depuis 1932 à Dalat, dont le climat et le développement futur permettront une meilleure conservation d'objets ordinairement très fragiles et auxquels une diffusion croissante de leur existence est ainsi assurée.

Le Musée de l'Homme de Hanoi, lui, ne vise qu'à être une galerie purement locale où sont présentés, à la suite des quelques *généralités* concernant l'Indochine tout entière, les *principaux groupes ethniques du Tonkin*.

Et si, pour l'instant, les *Mois de la Chaîne Annamitique*, les *Chinois du Yunnan* occupent au Musée de l'Homme de Hanoi une place qui paraît indue, la cause en est au

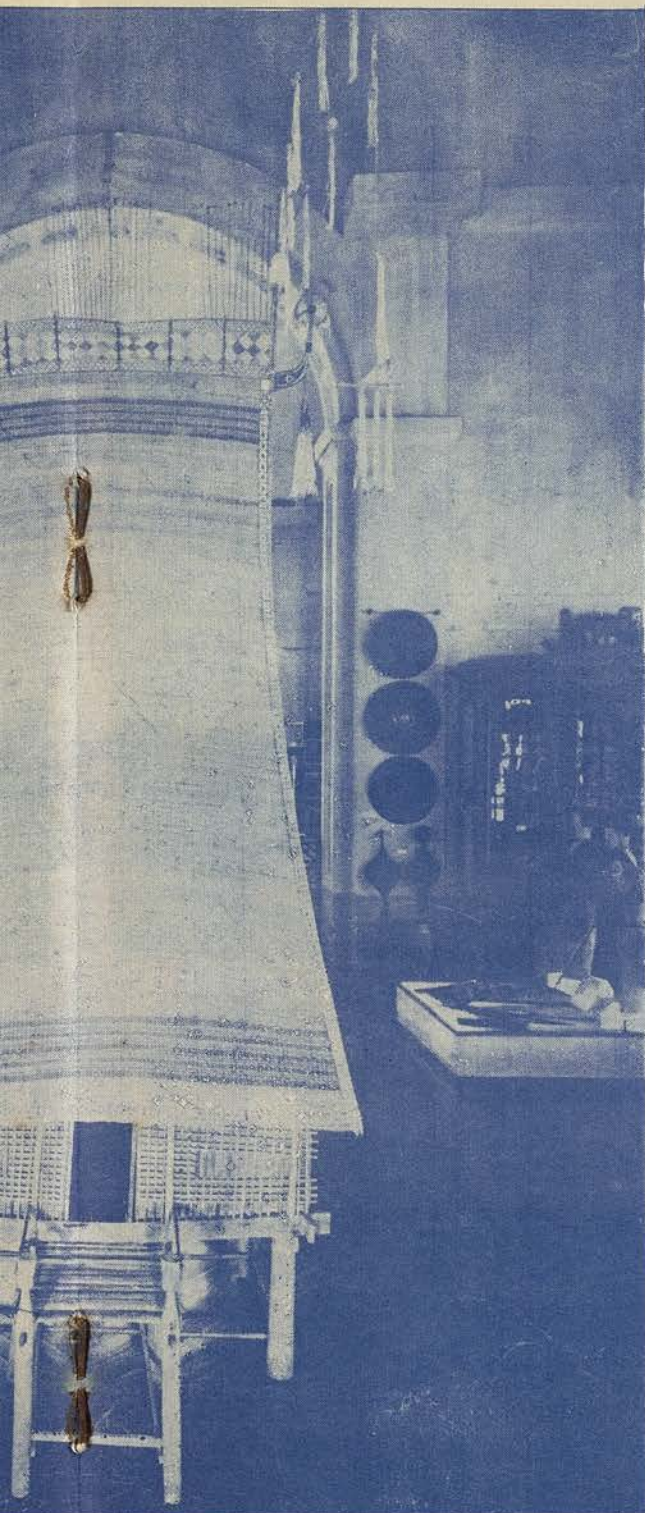
retard apporté à la construction du musée de Dalat. On ne peut donc considérer l'actuel Musée de l'Homme de Hanoi que comme le très fruste *schéma* de ce qui par la suite sera *développé* : 1° dans son ensemble à Dalat ; 2° dans son détail et à propos de l'ethnographie particulière de chacun des Etats de l'Union indochinoise dans leurs capitales respectives : *Huê, Saigon, Phnom-penh, Vientiane*.

En résumé, soulignons cet *aspect muséographique de l'œuvre* de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Parmi les multiples sujets d'activité de l'Ecole, la *création, l'enrichissement* et *l'entretien de musées* en Indochine ont toujours été un de ses principaux soucis. Ces musées sont même, à côté de la centaine de gros volumes de ses



Réduction d'une maison des hommes chez les moi Bahnar.
Cette maisonnette qui a encore 4 mètres de h

Ci-contre. — Mannequins habillés représentant des femmes man et meo tribus habitant les montagnes du Nord de l'Indochine.



Les moi Bahnar de la région du Kontum (Sud-Annam).
Le 4 mètres de haut surmonte les tombeaux.

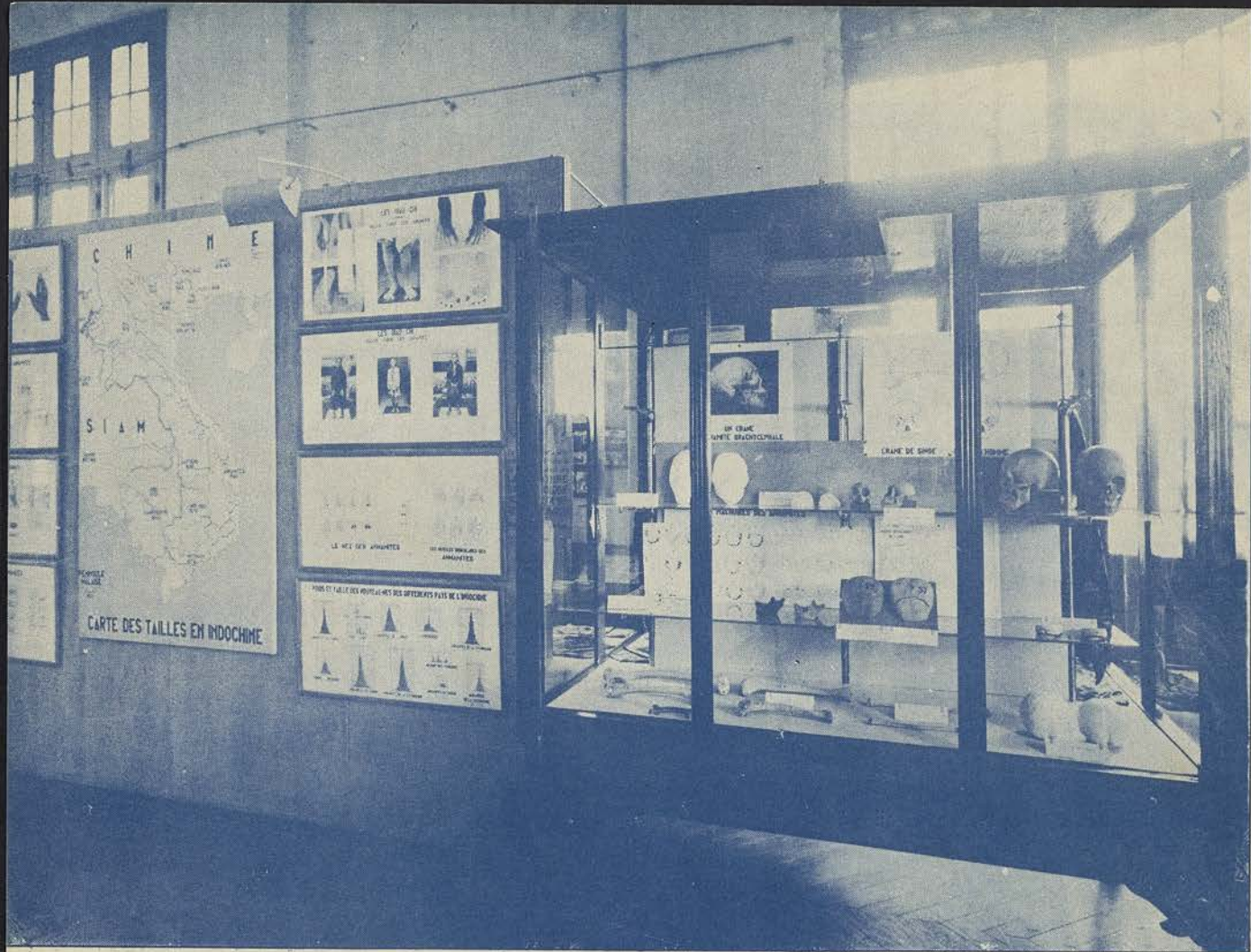
Ci-contre. — Un couple de bourgeois
chinois du Yunnan. La femme est en vê-
tement de mariée.

publications et des quelque soixante mille livres de sa bibliothèque spécialisée le résumé le plus tangible des travaux de cette Institution qui, directement ou indirectement, mais toujours avec une part fort active, a couvert l'Indochine d'un réseau de musées dont la richesse et la présentation ne sont pas un des moindres titres de gloire pour la France d'Extrême-Orient. C'est aussi l'honneur de notre pays que d'avoir conservé, *sur place*, tant de restes du grand passé de l'Indochine, témoignage convaincant, s'il en fallait, de la hauteur de vue et du désintéressement auxquels atteint notre colonisation.

Paul Lévy,

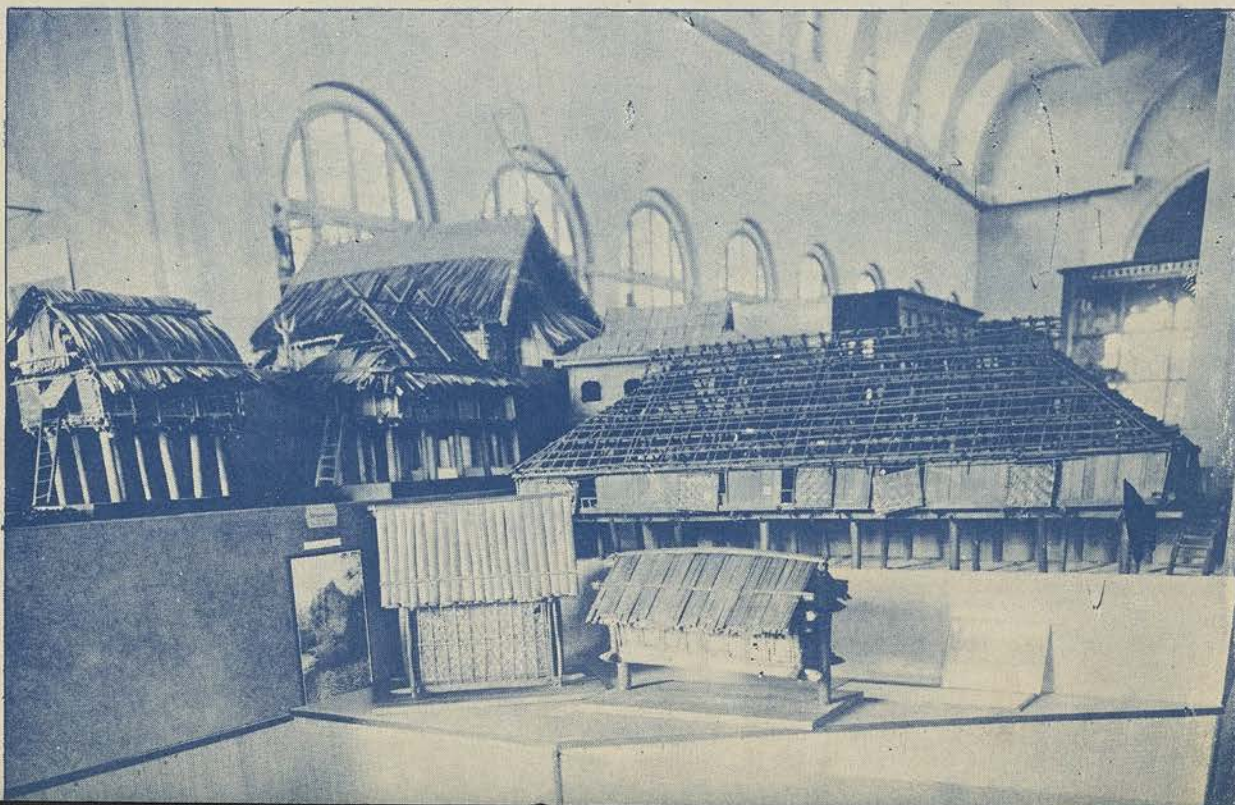
*Chef du Service Ethnologique de
l'Ecole Française d'Extrême-Orient.*





Ci-dessus. — Panneau et vitrine consacrés à l'anthropologie des races indochinoises et montés avec la collaboration du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Hanoi (Directeur : M. le Professeur-Docteur P. Huard).

Ci-dessous. — Un coin de l'ensemble des maquettes représentant les diverses habitations indochinoises. Ici l'on voit celles du groupe thai-muong du Nord-Annam.





Ci-dessus. — La Préhistoire et l'Histoire en Indochine résumées par panneaux-photos, documents sous vitrine, et carte.

Ci-dessous. — Un grand panneau résumant par photos et carte la répartition des divers groupes ethniques peuplant le Tonkin.



Un grand Mandarin Annamite vient de prendre sa retraite

S. E. le Baron VI-VAN-DINH

Ancien Tong-Doc de Hadong



S. E. le Baron VI-VAN-DINH

Le Baron Vi-van-Dinh est né au village de Ban-chu, châu de Loc-binh, province de Lang-son, le 12 septembre 1878 de feu S. E. Vi-van-Ly, Baron Trang-Phai-Nam, ancien Tông-dôc de Lang-son et de feu Hoang-thi-Chuong.

Il débuta dans la carrière mandarinale en 1901 comme Tri-châu intérimaire à Lôc-binh (Lang-son).

Il fut nommé successivement :

Tri-châu en 1903 ;

Tri-phu en 1908 ;

An-sat de 2^e classe en 1914 ;

An-sat de 1^{re} classe en 1918 ;

Tuân-phu de 2^e classe en 1921 ;

Tuân-phu de 1^{re} classe en 1925 ;

Tông-dôc de 2^e classe en 1928 ;

Tông-dôc de 1^{re} classe en 1931.

Durant sa carrière administrative, il occupa les emplois ci-après :

1901. — Tri-châu à Lôc-binh (Lang-son) ;

1908. — Tri-phu à Truong-khanh (Lang-son) ;

1913. — Thuong-ta à Lang-son ;

1914. — An-sat à Cao-bang ;

1921. — Tuân-phu à Cao-bang ;

1922. — Délégué à l'Exposition coloniale de Marseille et à son retour dans la même année Tuân-phu à Cao-bang ;

1923. — Tuân-phu à Phuc-yên ;

1927. — Tuân-phu à Hung-yên ;

1928. — Tông-dôc de la même province (nouveau emploi) ;

1929. — Tông-dôc à Thai-binh ;

1937. — Tông-dôc à Hadong.

Il est appelé en 1940 à assister le Résident Supérieur au Tonkin ou les Inspecteurs des Affaires Politiques et Administratives pour l'inspection de l'Administration indigène.

S. E. Vi-van-Dinh est membre du Conseil Supérieur de Colonisation depuis 1938. Il est également membre du Conseil Privé depuis 1930.

Il vient tout récemment d'être, sur sa demande, admis à la retraite pour compter du 1^{er} août 1941, après trente-sept ans de services.

★ ★

S. E. Vi-van-Dinh a obtenu des distinctions honorifiques ci-après :

1933. — Hiệp-Ta-Dai-Hoc-Si (Adjoint aux Quatre Colonnes de l'Empire) ;

1936. — Thai-Tu-Thieu-Bao (Vice-Gouverneur du Prince Présomptif) ;

1940. — An-Phuoc-Nam (Baron d'An-Phuoc). Il est en outre titulaire des décorations suivantes :

Commandeur de la Légion d'honneur ;

Grand Officier du Dragon d'Annam ;

Commandeur de l'Ordre Royal du Million d'Eléphants et du Parasol blanc ;

Kim-Khanh hors classe ;

Kim-Tiên hors classe ;

Ngân-Tiên hors classe ;

Palmes académiques ;

Médaille d'honneur en or de 1^{re} classe ;

Médaille Coloniale avec agrafe du Tonkin.

★ ★

D'un grand dévouement et d'une loyauté sincère, S. E. le Baron Vi-van-Dinh a rendu dans tous les domaines d'éminents services à la Monarchie et au Protectorat.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Tonkin)



M^e TRAN-VAN-CHUONG

Né le 2 juin 1898, au Tonkin, M. Tran-van-Chuong a fait ses études secondaires et supérieures en Algérie et en France, où il est resté onze ans. Après avoir été admis au grade de Docteur en Droit, à Paris, en 1922, il a été avocat en Cochinchine de 1925 à 1933 et membre du Conseil de l'Ordre des avocats près la Cour d'Appel de Saigon. Est maintenant inscrit au barreau de l'Annam-Tonkin.

Désigné par le Gouvernement, en 1938, pour faire partie du Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers de l'Indochine, a été élu Vice-président indigène de cette Assemblée.

Est actuellement membre du Conseil Supérieur Consultatif de l'Indochine et du Conseil Fédéral Indochinois.

De souche cochinchinoise, est le fils de S. E. le Đông-Cac Tran-van-Thong, Commandeur de la Légion d'honneur. Est allié à une vieille famille de l'Annam, M^{me} Tran-van-Chuong étant une fille de feu le Đông-Cac Than-trong-Huê et une petite-fille du prince royal Kiên-Thai-Vuong dont trois fils ont régné sur l'Annam : Kiên-Phuoc, Hàm-Nghi, Đông-Khanh, grands-oncles et grand-père de l'Empereur Bao-Dai.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Cambodge)



M. TAN-MAU

Né en juillet 1892 à Triton, province de Chaudoc (Cochinchine), de parents cambodgiens, après avoir suivi les cours de l'Ecole cambodgienne de Phnom-penh, M. Tan-Mau fut admis à la Section Indigène de l'Ecole Coloniale de Paris où il poursuivit ses études.

A son retour au Cambodge, il débute en 1901 dans l'Administration comme secrétaire-interprète. Les services qu'il rend, notamment pour la rédaction des Codes cambodgiens le font apprécier de ses chefs et M. Tan-Mau gravit rapidement les échelons administratifs.

En 1913, il est nommé Premier Secrétaire du Conseil des Ministres, puis en 1917, Suppléant du Ministre de la Marine.

En 1921, M. Tan-Mau est affecté au Ministère de la Guerre comme suppléant du Ministre.

Après un court séjour à Kompong-speu où il remplit de 1926 à 1927 les fonctions de Chauvaikhèt, c'est-à-dire de Gouverneur de la province, M. Tan-Mau reprend à Phnom-penh son poste de suppléant du Ministre de la Guerre.

Il fut admis à la retraite le 1^{er} juin 1933.

L'activité de M. Tan-Mau n'a pas cessé depuis cette date. Armateur important, il s'occupe en outre de concessions. M. Tan-Mau n'en continue pas moins d'apporter son concours à l'Administration cambodgienne. Délégué du Cambodge à l'Exposition Coloniale de 1931, M. Tan-Mau retourne à Paris en 1939, représenter le pays khmer.

Membre du Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers pendant plusieurs années, M. Tan-Mau fut élu en 1937 Vice-président de cette Assemblée.

M. Tan-Mau fut nommé en 1940 Président de la Commission Mixte de la Chambre des Représentants du Peuple.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1928, M. Tan-Mau est Commandeur de l'Ordre Royal du Cambodge et Officier de l'Instruction publique.

Commandeur du Million d'éléphants et du Parasol blanc.

LES FAUTES DE NOS PÈRES

par BOUASY, Oupahat.

LES mœurs orientales — surtout chez nos voisins annamites et chinois — placent la piété filiale au premier rang de tous les devoirs sacrés. Le fils doit honorer la mémoire de son père, de ses ancêtres.

En paraissant prendre le contre-pied de cette belle tradition à laquelle je suis aussi fidèle que n'importe quel bon fils, je vous demande, chers lecteurs, de ne pas voir dans cet article une manière de sacrilège. Dans ce bref essai, je veux simplement rechercher ce que les braves hommes des générations laotiennes passées auraient pu faire, ou éviter, pour notre bonheur et notre prospérité d'aujourd'hui.

Un adage de chez nous dit : « Le père qui prend des aliments trop salés donne la soif à ses enfants ». Cela a un fond de vérité. Nos aïeux ont, par ignorance, oublié de travailler au bonheur de leurs descendants. L'histoire du peuple laotien démontre d'une façon irréfutable que les Lao d'autrefois ne se sont pas employés — comme ils auraient dû le faire — à préparer l'avenir de leurs descendants.

On ne pouvait, pourtant, trouver ailleurs des gens aussi aimables, aussi accueillants et hospitaliers que les anciens Laotiens et à ces points de vue je crois que nous restons un peu fils de nos pères. Mais en cette matière, nous sommes loin de nous mesurer à nos aïeux : ceux-ci concevaient l'entraide et la solidarité avec beaucoup plus de spontanéité, de franchise que nous, la nouvelle génération. Mais cette solidarité n'était pas étendue à tout le pays, elle était limitée dans le village ou dans les villages d'à côté seulement. L'esprit de clan tenait donc lieu de ce que nous appelons amour national ou patriotisme, parce que les Laotiens d'un Muong semblaient ignorer que ceux d'un autre Muong étaient leurs frères. L'horizon de nos pères était bien borné. La vue n'allait généralement que jusque les montagnes formant les confins de la rizière. Le patrimoine comportait la paillote, un étang servant de vivier, un jardin au bord de la rivière et le grenier. Et c'était tout leur univers. Ce que nous disons de l'homme du peuple était aussi vrai, sur une échelle un peu plus grande, pour les souverains, car il n'existait pas un chef, mais des chefs ayant surtout entre eux des sentiments d'inimi-

tié. Les anciens Seigneurs laotiens se vendaient — pour reproduire une expression bien laotienne — et se trahissaient à qui mieux mieux, comme si chacun avait cherché son bonheur dans le malheur de son voisin.

La féodalité fut une gangrène qui détruisit notre pays.

Est-ce l'égoïsme qui guidait les maîtres du pays ? Sans risque de se tromper lourdement, on pourrait donner une réponse affirmative. L'appel non-entendu du grand Anou (la trahison de Chao Noi dont il était victime) est un exemple entre mille autres aussi probants. On complotait contre son allié, contre son parent, on amenait au besoin des étrangers pour partager les butins éphémères et la victoire d'un jour.

Le peuple trop habitué à des malheurs dus à la guerre et aux dissensions politiques, était constamment sur le qui-vive, risquant de voir, à chaque moment, paraître à l'horizon les hordes armées des pillards. A quoi bon ramasser et produire beaucoup si l'on ne pouvait avoir la certitude d'en tirer profit ? Tel me semble leur raisonnement. Aussi se contentaient-ils de remuer le petit lopin de terre qu'ils ne se donnaient pas de mal pour fertiliser, et de récolter le riz annuel. De là vient leur insouciance, insouciance qui, d'une génération à l'autre, se transmet comme une maladie endémique laquelle dégénère en indifférence. De là, notre « Su-Su » si spécifiquement laotien.

Nos pères n'avaient pas besoin de s'enrichir. La terre, la forêt, enfin la nature, étaient clémentes et nourricières ; elles les dispensaient de faire des efforts, le « struggle for life » n'a jamais été chose laotienne. Nos pères vivaient facilement, heureux à leur manière, je veux entendre par là sans souci de confort et de luxe, parce que ces deux besoins n'existaient pas. Un sampot de soie teint au stick-lac ou à l'indigo que l'on sortait du panier de rotin aux jours de fête seulement, pouvait servir, sans exagération, pour deux siècles. L'usage de la monnaie, ce bon à tout de la société actuelle, était très rare. Les échanges se faisaient sous forme de troc. L'absence de voies de communication avec l'extérieur, la dispersion des

agglomérations sur une vaste étendue difficilement accessible, faisaient que rarement un colporteur y passait. C'était alors l'occasion de vendre les griffes d'un tigre ou les bois d'un cerf pris au piège, et d'acheter une brasse de calicot. Ainsi le véritable travail se limitait-il au cycle régulier des travaux des champs et le reste de l'année était-il dépensé en fêtes et réjouissances.

Oui, nos aïeux s'amusaient plus qu'ils ne travaillaient et ce sens, cette maladie de réjouissances ininterrompues, nous les avons hérités. Une nomenclature des « bouns » et des « ngans » serait un peu longue pour cet article, bien que bon nombre d'entre eux dont je cite, au hasard des souvenirs, le « long khouang », le « tan khone » aient totalement disparu de notre calendrier. Celui qui visite pour la première fois le Laos ne manque pas d'être frappé par l'abondance de nos amusements. Et ces amusements trouvent place jusque dans une cérémonie d'enterrement.

Réjouissance laotienne appelle nécessairement une chose : la Cour d'amour. Cette appellation qui peut être scandaleuse au fond, est ici d'usage courant. L'expression figure dans tous les programmes de fêtes locales. Jean Marquet a baptisé le Laos sous le joli nom de Pays du Frangipanier. Il pourrait dire le Pays de l'Amour. En effet, Eros semble avoir trouvé sa terre d'élection en pays laotien. Si l'amour platonique — heureusement que c'est dans ce sens qu'il faut comprendre ici ce mot — est une source de poésie et de chants célèbres, il n'est pas moins vrai que sous sa forme agissante, l'amour a été la cause de bien des malheurs de nos pères. Sans les cruautés de Nang Kèo Phimpha, que Paul Le Boulanger dépeint comme une autre Impératrice Rouge, sans les crimes de lèse-majesté des fils coupables à l'égard des femmes de leur père, il y aurait eu certainement moins de haine, cette haine qui allait jusqu'à armer la main scélérate d'un fils contre son père. Sans l'amour, il n'y aurait pas eu tant d'incidents, de bouleversements et de désolations dans le vieux pays lao... Mais peut-être pourrait-on dire qu'à ce point de vue il y eut plus d'un Laos dans l'Histoire de la terre ?

Trop absorbés, sans doute, par ces idées envieuses, ou bercés par une vie oisive dont les jeunes phousaos agrémentaient le charme, nos seigneurs d'autrefois ne pouvaient s'intéresser à leurs administrés et ceux-ci avaient grandement besoin d'être éduqués. L'instruction publique était quelque chose d'amorphe et d'inorganisé. On se demande même s'il en existait une.

Par ailleurs l'ardeur des scribes formés dans

les pagodes par les bonzes, seuls pédagogues connus de nous, semblait s'émousser très facilement au contact des feuilles de latanier. C'est pourquoi le passé de notre pays, parfois grand et glorieux, reste pour nous, faute de documents, flou et obscur. Il existait bien des poètes dont la valeur n'a jamais été dépassée. Seulement on ne les encourageait pas ; la littérature ne nourrissait pas ses artisans. Les beaux talents des architectes, des constructeurs, des statuaires, se sont éteints avec ceux qui les possédaient.

Que reste-t-il enfin de la fameuse Armée de « Sam-Sèn-Thai », de l'Orchestre au long répertoire de Souliga-Vongsa ? Rien ou presque rien. C'est encore un tort de nos pères.

Cette néfaste conception de l'instruction et du travail, hélas ! nos pères nous l'ont transmise. Beaucoup de nos compatriotes ne se refusent-ils pas à envoyer leurs enfants en classe ? Ils préfèrent les garder à la maison, à la rizière avec les buffles et les bœufs, estimant que cette jeunesse doit emboîter fidèlement le pas ancestral. Qu'il me soit permis de rappeler, dans ce passage, un souvenir personnel. A neuf ans, j'étais bien assez grand pour être envoyé à l'école. Et bien je ne devins écolier qu'en m'évadant du logis paternel et en suivant obstinément certains camarades à l'école malgré l'opposition de mes parents !

Nos pères n'avaient pas connu l'hôpital, je veux dire l'Assistance médicale. Chaque région, chaque famille avait son médecin qui était plus ou moins charlatan. On soignait les malades en employant beaucoup plus de paroles que de médicaments. Le choléra était dû au « Phi-Ha » dont il fallait écarter la malédiction par la magie et par les sacrifices. La fièvre, c'était le mécontentement d'un « Thévada » ou d'un « Phi-Ngueak » qui réclamait un porc, un poulet et des jarres d'alcool. Et c'est pourquoi ces pratiques se perpétuent, se transmettent, et c'est pourquoi aujourd'hui encore 90 % des Laotiens fuient les hôpitaux et les infirmiers en tournées de vaccinations. Nos pères mouraient en masse quand il se produisait une épidémie. Et le nombre de décès était encore grossi du taux élevé de la mortalité infantile.

Une autre erreur — heureusement qu'elle est spéciale à certains milieux, ou pour mieux dire, à certaines parties du Laos, — c'est l'opiomanie. Je connais des régions laotiennes où hommes, femmes, garçons, filles, et même les bonzes, vénérables et respectés, fument, parce que leurs pères ont fumé, et qu'à la moindre indisponibilité, ceux-ci faisaient appel à l'opium pour les soulager.

Reconnaissons enfin que nos pères ne se souciaient guère de leur nourriture. On serait peut-être tenté de m'objecter qu'ils ne pouvaient se consacrer à la gastronomie parce qu'il n'y avait pas, à leur époque, des ailerons de requin de Canton ou du jambon d'York. Soit. Néanmoins, il m'est arrivé de faire connaissance des peuplades restées à l'heure actuelle encore dans un stade de vie primitive, et j'ai pu constater qu'elles savent se nourrir. Les Mèos, dont je veux parler, remplacent parfois du riz par du maïs et la soupe par l'eau d'un torrent. Cependant il faut leur rendre justice : ils sont bons vivants et se nourrissent plus abondamment que nous. Ce qui explique que les Mèos sont de solides gaillards capables d'efforts physiques et d'une grande endurance. Les Laotiens, par paresse ou simplicité, ont négligé leur nourriture et aujourd'hui cette dénutrition se manifeste surtout par une déficience physique assez élevée.

Oui, nos pères ont commis bien des erreurs. Lecteurs, c'est à vous de faire le degré de leur culpabilité. Quant à moi, fidèle au principe que je me suis donné de ne pas profaner la mémoire de ces braves hommes, permettez-moi de croire que nos aïeux ont vécu à leur façon, et comme ils ont pu. Et cette façon consistait

à ne pas s'imposer d'efforts, de préoccupations et moins encore de tourments dont l'intérêt n'était pas reconnu immédiat. Ce qui justifie parfaitement cette phrase que les Laotiens continuent à dire dans des cérémonies de basi ou soukhouane :

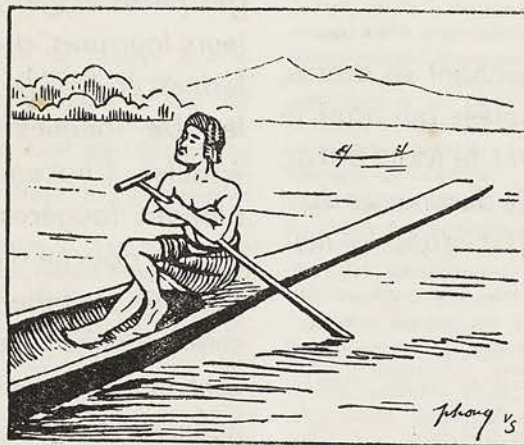
*Pay tè nam tè thà ma heuan
Pay tè souane tè na ma ban
Khi khan chong yu nay heuan*

Et voici la traduction :

(Ne se rendre que de l'eau (rivière ou fleuve) à la maison, ne se rendre que du jardin ou de la rizière au village ; si on sent paresseux, on n'a qu'à s'asseoir dans sa maison).

Malheureusement ce précepte présente de graves dangers sur lesquels, il est temps que nous ouvrons les yeux. Merci à vous, « Lao Nhay », de nous inviter à réparer les erreurs du passé. Merci de nous éveiller et de nous orienter vers un horizon nouveau, vers un avenir plus vivant, plus faste et plus glorieux. Les fautes de nos pères n'auront pas été stériles si elles nous servent aujourd'hui de leçon.

BOUASY,
Oupahat.



FEUILLES ERRANTES BOKOR

par le D^r Guy ISSARTIER

DE LA MER...

Le Soleil sort d'un nuage comme d'un bain, éclaboussant les flots de cuivre, d'or et de feu.

A l'horizon du Sud, la fresque géante des nuées, pareilles à une armée d'Asouras debout en rang menaçant s'avance. Lentement s'amoncelle un lourd échafaudage de corps boursoufflés, de ballons difformes pleins d'eau, de vapeurs, de souffles de tempêtes. Sur les îles déjà, au loin, tombe une grille couleur de fer.

Mais à nos pieds, de tout ce ciel mêlé, de ce cinabre en fusion noyant les frontières de l'azur, la Mer frétille se gorge, s'emplit, barbotante sous le luisant fourreau de sa peau écailleuse.

Et, sur le fond du couchant se dresse, parmi les panaches de fumées qui dans le vent à son front se traînent, le Mont Bokor, pareil à la haute passerelle d'un navire dont l'étrave, éperonnant le flot, dans la nuit appareille vers le large.



ASCENSION.

Dans la tranchée sinueuse qui perce les murailles de la Forêt, nous montons

La plaine au-dessous de nous tend ses palmes. L'Océan bougonne dans ses moustaches d'écume.

Vers nous, détaché de l'aurore, descend un petit nuage, léger comme un duvet d'oiseau. Gauche comme un ourson il chancelle, se balance, glisse sur la cuve chaude de la mer.

Le soleil à la crête de la montagne jette un étternement doré. Un brouillard bleu bruine dans les ravins.

Nous montons. Les arbres réveillés cérémonieux, se saluent : de toutes parts étranges personnages penchés, engoncés dans leurs fourrures, drapés de romantiques pèlerines, coiffés de capuchons et de cagoules. De longues chevelures pendent aux épaules. Chacun ajuste sa perruque. Les blondes fougères se frisent au petit fer. Sous la douche d'un rayon, une tête crépue soudain s'imbibe de lumière, trempée de soleil comme une éponge. Debout dans le vent, un grand vieillard nouveau, vêtu de guenilles, met ses mitaines d'orchidées.

La montagne, réchauffée, étire son échine puissante. Les nuages, hésitants, s'arrêtent, tournent, remontent comme des montgolfières. Et pareils à une troupe d'enfants imprudents, se précipitent tous ensemble à la tête de la Falaise.

La Semaine dans le Monde

par Jean DESCHAMPS

Meurtres en zone occupée.

Voici chronologiquement les faits qui ont si douloureusement frappé tous les cœurs français.

Le Colonel Hotz, qui remplissait les fonctions de commandant de la place de Nantes, a été tué le 20 octobre, à 8 heures, sur le cours Saint-Pierre, alors qu'il se rendait à son bureau. Le meurtrier est un jeune homme d'une vingtaine d'années qui a tiré par derrière deux coups de revolver sur le Colonel. Atteint à la nuque, l'officier allemand s'est écroulé sur le trottoir, tué sur le coup. Le meurtrier a réussi à s'enfuir sans être inquiété.

A la suite de ce meurtre, les autorités allemandes ont publié le communiqué suivant :

« De lâches criminels à la solde de l'Angleterre et de Moscou ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le commandant de Nantes (Loire-Inférieure), le matin du 20 octobre 1941. Jusqu'ici les assassins n'ont pas été arrêtés. Pour punir ce crime, j'ai ordonné de faire fusiller cinquante otages.

« Etant donné la gravité du crime, cinquante autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 octobre 1941 à minuit. »

Le lendemain même de l'assassinat de Nantes, 21 octobre, quatre jeunes gens de 18 à 20 ans ont tiré des coups de revolver sur un officier de l'armée d'occupation à 19 h. 45, place Saint-Georges à Bordeaux ; ils ont pris la fuite et n'ont pas été rejoints. A la suite de ce nouveau meurtre, 50 otages ont été fusillés par les autorités allemandes.

Le 22 octobre à 13 heures, le Maréchal Pétain prenant la parole à la Radio s'est adressé aux Français en ces termes :

« Français, contre les officiers de l'armée d'occupation, des coups de feu ont été tirés. Deux morts. Cinquante Français ont payé ce matin de leur vie ces crimes sans nom. Cinquante autres seront fusillés demain si les coupables ne sont pas découverts. Un ruisseau de sang coule de nouveau sur la France. La rançon est affreuse ; elle n'atteint pas directement les vrais coupables.

« Français, votre devoir est clair : il faut faire cesser la tuerie. Par l'armistice, nous avons déposé les armes, nous n'avons pas le droit de les reprendre pour frapper les Allemands dans le dos. L'étranger qui ordonne ces crimes sait bien qu'il meurtrit la France en plein cœur. Que lui importe nos veuves, nos orphelins, nos prisonniers ? Dressez-vous contre ces complots. Aidez la justice. Un coupable retrouvé, cent Français sont épargnés. Je vous jette ce cri d'une voix brisée. Ne laissez plus faire de mal à la France. »

De son côté, l'Amiral Darlan adressait de Paris cet autre appel aux Français de la zone occupée :

« Français de la zone occupée, de lâches attentats viennent d'être de nouveau commis contre les officiers de l'armée d'occupation. Le Maréchal et le Gouvernement flétrissent ces odieux assassinats, qui, ainsi que vous le disiez notre Chef, le Maréchal Pétain, sont indignes de Français, a dit l'Amiral dans

le discours radiodiffusé retransmis par les postes d'Etat. L'occupation est une conséquence de notre défaite, a-t-il poursuivi. Elle est prévue par les conventions d'armistice que nous avons signées. La loyauté la plus élémentaire nous fait un devoir de respecter notre signature, d'autant plus que cette occupation, si elle est lourde, est correcte. Pensons que ces tâches abominables sont accomplies par des agents d'une Puissance étrangère qui cherchent dans leur seul intérêt une aggravation des relations entre les troupes d'occupation et la population française. Ces puissances espèrent retarder ainsi l'heure de la paix européenne. Notre intérêt, à nous Français, est que cette paix s'établisse au plus tôt.

« Je ne peux croire que vous n'ayez pas entendu et compris le récent appel du Maréchal. J'ai la certitude qu'aucun Français digne de ce nom n'a participé à ces assassinats.

« Mais quand le sort de la Patrie est en jeu, il ne suffit pas de rester passif. Il faut agir. Votre intérêt, celui de nos prisonniers, que nous désirons voir revenir parmi nous le plus tôt possible, vous fait un devoir de porter à notre connaissance tous les renseignements qui pourraient vous parvenir sur la préparation d'un acte d'agression. Ils vous font également un devoir de nous aider à saisir ceux qui les préparent ou qui les exécutent. Français, au nom du Maréchal, je fais appel une fois encore à votre loyauté, à votre bon sens, à votre patriotisme. »

Toujours suivant l'ordre chronologique des faits, une information allemande du 23 octobre de Berlin destinée à l'étranger déclare : « Les déclarations du Maréchal Pétain et de l'Amiral Darlan à propos des nouveaux attentats contre les membres de l'armée d'occupation allemande en France tiennent compte, comme il a été constaté aujourd'hui à la Wilhemstrasse devant les représentants de la presse étrangère, du fait que l'armée d'occupation ne peut rester indifférente à de tels événements, surtout s'ils se reproduisent souvent et que les coupables doivent être considérés comme des agents obéissant à des influences étrangères.

« Dans les milieux politiques de la capitale, on cite la radio britannique de Londres déclarant à propos des sanctions prononcées par les autorités allemandes que maintenant un arrêt des relations franco-allemandes était inévitable.

« Sans parler du fait que les relations diplomatiques entre l'Allemagne et la France continuent, on estime, dans les mêmes milieux, que cette déclaration anglaise rend évidente l'intention britannique de rendre plus difficiles ou même saboter entièrement les relations franco-allemandes par de telles actions. Les coupables sont donc des instruments politiques bien définis.

« On tient d'ailleurs compte de ce fait pour le choix des otages qui doivent payer pour les attentats commis en prenant les éléments qui se sont compromis par la détention illégale d'armes, distribution de tracts ou autres actions et se sont pour ainsi dire identifiés avec de tels agissements.

« Les milieux compétents du Reich constatent qu'on peut parler à ce propos des complices intel-

lectuels qui sont en relation avec les milieux ayant pour but de troubler les relations franco-allemandes et la collaboration européenne.»

A la suite des appels du Maréchal Pétain et de l'Amiral Darlan ainsi que des démarches pressantes faites auprès des autorités allemandes, le Chancelier du Reich a consenti un délai de grâce pour les groupes complémentaires d'otages dont l'exécution a été prescrite à la suite des deux attentats de Nantes et de Bordeaux. Les délais de grâce expireront donc respectivement les 27 et 29 octobre à minuit.

J'ai tenu à rapporter avec la plus grande objectivité ces tristes événements qui ont provoqué en France de si douloureuses répercussions. Il est impossible de ne point avoir le cœur déchiré par le pathétique appel du Vieux Maréchal dont on a dit un moment qu'il s'offrait en otage pour éviter les exécutions complémentaires prévues par le commandant des forces d'occupation.

Il n'est, en effet, pas un seul Français vraiment digne de ce nom qui ne réprouve de toute son âme ces lâches assassinats qui ont déjà coûté la vie à cent irresponsables. Car il n'est pas possible que leurs auteurs soient français, sinon ils eussent frappé de face et non lâchement dans le dos. Car, Français, ils n'eussent pas, sachant les représailles inévitables qui allaient suivre, commis ces crimes inexpiables. Car un Français digne de ce nom ne peut aussi lâchement laisser fusiller 100 personnes pour sauver une existence qu'il savait risquée d'avance dès le moment où le crime avait été accompli.

Nous espérons donc que si les criminels ont le moindre sens de la pitié et de la dignité humaines ils éviteront aux otages irresponsables le terrible sort qui les attend.

Quant aux autres, les excitateurs qui, de loin, par radio, arment inconsciemment des malheureux pour de telles besognes, il n'est pas de châtiment assez grand pour les punir ; si la justice existe, et nous y croyons, elle saura les atteindre.

Il nous reste à espérer, à prier. A formuler avec ferveur ce vœu que l'aube du 28 et du 30 octobre n'éclaire pas le sang des innocents et que nos compatriotes qui ont dû vivre d'effroyables tortures morales et physiques soient libérés définitivement du cauchemar où les avait plongés le geste de ces criminels de bas étage.

★★

Le drame de l'intervention anglaise.

On sait qu'en ce moment un formidable mouvement d'opinion secoue l'Angleterre tout entière réclamant avec insistance une intervention anglaise sur le continent, soit en Ukraine, soit en Italie.

Au fur et à mesure que les armées allemandes, malgré la neige, malgré le froid, malgré la boue, malgré la pluie, augmentent irrésistiblement leur pression sur le front russe, à Rostov, à Kharkov (prise le 24 octobre), à Moscou, à Léninegrad, les Anglais se rendent compte que l'heure d'une intervention continentale est peut-être passée. « La frontière de la Grande-Bretagne est maintenant sur la Volga », a déclaré M. Baker, député travailliste, intervenant le 23 octobre aux Communes dans le débat sur la conduite de la guerre.

« Une grande anxiété règne ici, a continué le même député, concernant la guerre de Russie.

« Qu'ont fait les forces britanniques pour aider la Russie ? Je crois que le peuple britannique serait très heureux si une partie des forces britanniques du

Proche-Orient pouvait être envoyée pour soutenir les forces soviétiques. »

Il ne faut pas voir dans cette intervention un mobile uniquement utilitaire. D'autres considérations interviennent également : l'argument sentimental a son importance. C'est celui qui pousse en ce moment le mouvement ouvrier britannique. Au Conseil National des clubs d'usine, le discours prononcé le 20 octobre par le délégué des Usines Napier est significatif. Il a déclaré que l'Angleterre pourrait gagner la guerre si les labour-unions (associations travaillistes) se départaient de leur politique égoïste et se joignaient aux travailleurs. Il a déclaré, en outre, que le *gouvernement britannique ne jouait pas un jeu loyal avec l'U. R. S. S.* « Il doit abandonner l'illusion que les autres lutteraient et mourraient pour l'Angleterre. Les travailleurs ne laisseraient pas le gouvernement britannique laisser l'U. R. S. S. dans l'embarras.

« Ils demandent que l'Angleterre fasse les mêmes efforts que ce pays. Ils demandent la création d'un front occidental contre l'Allemagne. »

Cédant aux mêmes préoccupations, le Colonel Clément Wedgwood, travailliste, a suggéré le 22 octobre aux Communes que la R. A. F. effectue des raids nocturnes sur au moins cent points de la côte européenne afin de permettre aux troupes britanniques un entraînement de bataille qu'ils ne pourraient jamais obtenir s'ils ne sont pas utilisés. « Si la Russie se rend, a-t-il dit, je doute que notre résolution de tenir puisse survivre longtemps. Les offres de paix de Hitler seraient tellement tentantes ! Si la Russie arrête le combat et si l'Amérique n'entre pas en guerre, on nous offrira une paix d'après laquelle l'Empire britannique serait laissé intact mais nous devons être fermes. Il n'y a aucun espoir pour nous que celui de vaincre. Nous avons maintenant une chance inespérée de le faire. »

De son côté, le Commandant Stephen King Hail, travailliste également, a dit sur le même propos : « Hitler possède également un front qui nous ouvre des possibilités vitales : l'Italie. »

On admirera la réponse d'ensemble faite par M. Eden parlant au nom du Gouvernement britannique : « A plusieurs reprises dans ce pays, au cours du dernier été, il n'y avait même pas une division complète entraînée et équipée. Nos défenses civiles n'existaient pas et nos forces du Moyen-Orient manquaient de tout équipement moderne.

« Je peux seulement donner à la Chambre une seule assurance qui, je peux le certifier, sera tenue par le gouvernement : nous donnerons à la Russie toute l'aide en notre pouvoir par tous les moyens. Nous réalisons pleinement quelles possibilités cette attaque allemande nous offre. »

Il reste donc à voir la force militaire anglaise entrer en action sous une forme ou sous une autre. Pour notre part, nous persistons à croire qu'une entreprise de débarquement, même en Italie, serait vouée à un échec total. Reste l'Ukraine ou le Caucase, s'il n'est pas encore trop tard, car du train où vont les Allemands et les Italiens, ils atteindront bientôt la province d'Astrakan pour couper le ravitaillement en pétrole de Bakou. En définitive, les armées du Proche et Moyen-Orient auraient la ressource de se tourner vers la Libye et la Tripolitaine pour achever la conquête de l'Afrique Italienne. Mais en quoi cela pourrait-il aider les Russes ?

Et cependant que devant Moscou, dans Kaniline, Orel, Mojaïsk les Russes se font tuer à une cadence de 40.000 hommes par jour, les communiqués quo-

tiens de la R. A. F. annoncent calmement : « Huit bombardiers ne sont pas rentrés, six de nos chasseurs manquent ». Durant le même temps, les Soviétiques avaient en outre perdu une centaine d'appareils !

Est-ce là ce que M. Eden voulait exprimer à Manchester le 25 octobre quand il affirmait : « La cause de la Russie est notre cause, la lutte qu'elle mène est notre propre lutte. La Grande-Bretagne surmontera les nombreuses difficultés d'ordre géographiques pour tenir sa promesse d'envoyer des quantités formidables de chars à la Russie ».

Mais pendant que M. Eden parle de promesses, les avant-gardes allemandes sont à 25 kilomètres de Moscou et à 75 kilomètres au N.-E. de Kharkov. Le *Daily Mail* voit clair en lançant le 26 octobre le cri d'alarme suivant : « Plus les armées russes seront refoulées, plus les ressources diminueront et plus elles s'affaibliront ».

« Si la ligne de la Volga était atteinte en hiver, la Russie ne serait pas en mesure de prendre l'offensive au printemps prochain, quels que soient les efforts tentés par l'Angleterre et les Etats-Unis pour lui envoyer du matériel. Il est évident que les Allemands s'efforceront alors de frapper en direction d'Iran afin de couper les communications entre l'Angleterre et l'U. R. S. S. La tâche de la production britannique et américaine jusqu'au printemps prochain est le ravitaillement de l'U. R. S. S., le renforcement des effectifs du Moyen-Orient et le renforcement de la défense métropolitaine. Cette tâche qui demandera toute notre énergie doit être accomplie. »

*.

L'Amérique et la guerre.

Lentement mais inéluctablement les Etats-Unis d'Amérique s'acheminent vers la guerre. « Le but véritable et inéluctable de la politique étrangère Nord-américaine est de détruire la menace hitlérienne », a dit le Président Roosevelt en s'adressant le 25 octobre aux membres de l'Association de politique étrangère. Ceci, venant après l'abolition quasi acquise du *Neutrality Act*, équivaut à une prise de position formelle.

En ce qui concerne les relations nippo-américaines, elles viennent d'atteindre leur point critique culminant après la déclaration du 24 octobre du Colonel Knox, Secrétaire d'Etat à la Marine devant un groupe d'industriels américains : « La déclaration (Washington, 24 octobre 1941) du Colonel Knox devant un groupe d'industriels américains selon laquelle une collision en Extrême-Orient était virtuellement inévitable témoigne du pessimisme avec lequel les dirigeants américains jugent l'état actuel des relations nippo-américaines ».

Les jeux seraient donc faits, semble-t-il, dans le Pacifique comme en Atlantique.

Du au 3 au 9 novembre 1941,

Écoutez Radio-Saigon.

Lundi 3. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert par l'Orchestre Barnabas ; — 19 h. 45 : *L'Indochine au travail*, par Jean Marly : L'Administration Indochinoise ; — 20 h. 15 : Radio-cocktail ; — 20 h. 45 : Musique légère ; — 21 heures : *Le Courrier des Auditeurs*, par Jade ; 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques — Cours de bourse.

Mardi 4. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Lina Margy et Malloire ; — 19 h. 45 : Causerie médicale :

Le paludisme, par le Docteur Ragiot ; — 20 h. 15 : *La Symphonie espagnole* pour violon et orchestre, de Edouard Lalo ; — 20 h. 45 : *Concerto pour la main gauche*, de Maurice Ravel ; — 21 h. 00 : Intermède fantaisiste : *Le sommeil* ; — 21 h. 05 à 21 h. 30 : Le tour de chant : Suzy Solidor, Elyan Celis, Bruno Clair, etc...

Mercredi 5. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert, avec Edith Lorand ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : *La belle aux cheveux d'or*, d'après Mme d'Aulnoy ; — 20 h. 15 : Vos disques préférés ; — 20 h. 35 : Concert avec le concours d'artistes saïgonnais ; — 21 h. 05 à 21 h. 30 : Le mariage de Châteaubriand.

Judi 6. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Le quart d'heure de la jeunesse ; — 19 h. 45 : *Le chant des bateliers de la Volga* ; — 19 h. 55 : Ce dont on parle... ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *La Double Passion*, pièce de Auguste Villeroy ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques — Cours de bourse.

Vendredi 7. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Marie José et Carlos Gardel ; — 19 h. 45 : Colline vous parle ; — 20 h. 15 : *Le mariage de l'inspecteur Pigeon*, sketch policier ; — 20 h. 45 : Musique légère ; — 21 heures à 21 h. 30 : Les jeux radiophoniques.

Samedi 8. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert par le Palladium orchestra ; — 19 h. 45 : *Etes-vous connaisseurs en jade ?*, par M. Passignat ; — 20 h. 15 : La galerie des vedettes ; — 20 h. 45 : Musique de danse ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : *Divertissement*, par Jacques Ibert.

Dimanche 9. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 07 : La semaine dans le Monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : L'opéra de Rossini.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

ANNAM

— XAVIER, fils de Mme et du lieutenant Georges Massiot, à Tourane (4 octobre 1941).

— ROLAND-MAURICE, fils de Mme et M. Dominique Mazzella, des Chemins de fer de l'Indochine à Song-long-Song (22 octobre 1941).

COCHINCHINE

— JEAN-NOEL, fils de Mme et M. Maurin (13 octobre 1941).

— PHILIPPE-BERNARD, fils de Mme et M. André Mély (9 octobre 1941).

TONKIN

— MARIE-RENÉE, fille de Mme et M. Edmond Charles, artificier à la Direction d'Artillerie de Haiphong (16 octobre 1941).

— CHRISTIAN-EMMANUEL-ANDRÉ-JEAN-MARIE, fils de Mme et M. Georges Faget, adjudant au 1^{er} R. T. T. (16 octobre 1941).

— ALBERT-ETIENNE, fils de Mme et M. Armand Berthelot, des Douanes et Régies (17 octobre 1941).

— EVELYNE-ANDRÉE-THÉRÈSE-ANTOINETTE, fille de Mme et M. Georges Pisier, Administrateur-adjoint des Services civils au Gouvernement général (18 octobre 1941).

— JACQUES-BERNARD, fils de Mme et M. André Piénoir, exportateur à Haiphong (18 octobre 1941).

— SIMONE-RAYMONDE-MARTINE, fille de M^{me} et M. Victor Acchini, adjudant à Dapcau (21 octobre 1941).

Flançailles.

COCHINCHINE

— M. EMILE SÉGUIN, avec M^{lle} RENÉE MERCIER.

Marriage.

TONKIN

— M. HENRI MAINGUY, adjudant d'aviation à Tong, avec M^{lle} HENRIETTE SPIELER (18 octobre 1941).

Prochains mariages.

ANNAM

— M. YVES-JEAN-GASTON DERAZAY, sergent à Hué, avec M^{lle} BERTHE MATHET.

TONKIN

— M. CHARLES-JULES PARIS, chef-comptable de la Fonderie de Quang-yên, avec M^{lle} ROSE-MARIE GIROD.

Décès.

COCHINCHINE

— M^{me} V^{ie} ASSE CAMALAMARTAMMALLE (17 octobre 1941).

— HENRI REICH, inspecteur général des Anciens Etablissements Eiffel à Saigon (18 octobre 1941).

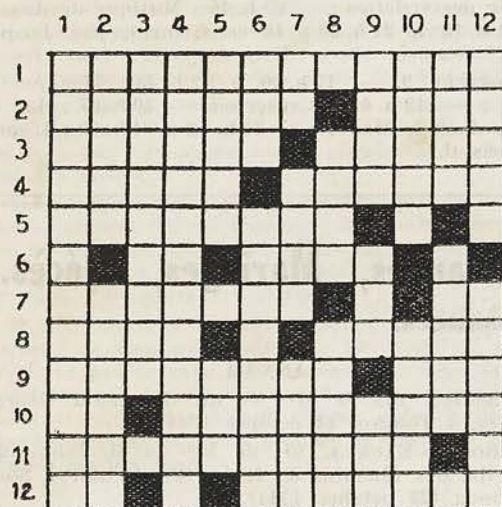
TONKIN

— M. ROBERT-GEORGES PERRET, Infanterie coloniale (18 octobre 1941).

— M. ANDRÉ BUSSY, de l'Hôtel Métropole de Hanoi (22 octobre 1941).

— M^{me} LÉONIE SERINI, épouse de M. Serini, sergent à Dapcau (24 octobre 1941).

MOTS CROISÉS N° 48



Horizontalement.

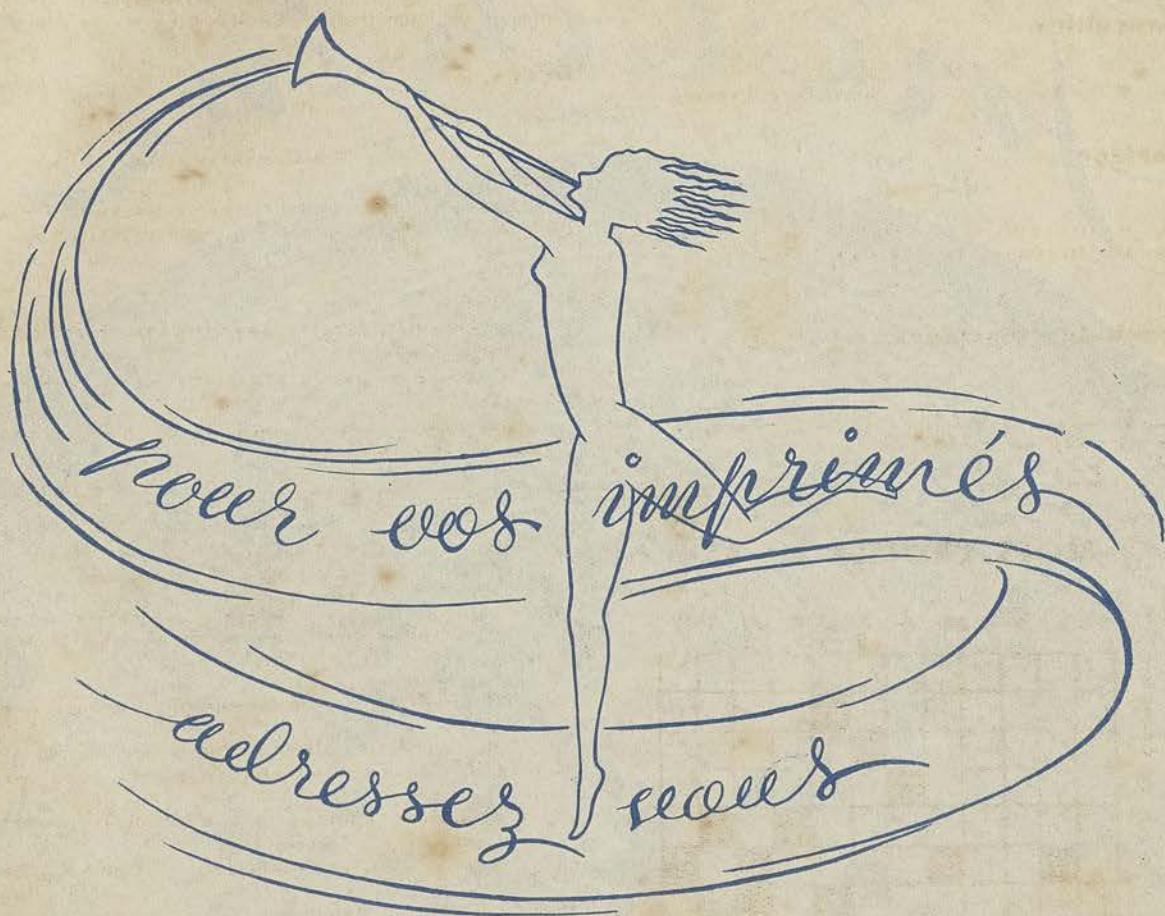
- Elles abondent dans Brantôme.
- Punaise d'eau — Dont les couleurs sont ternes.
- Figure touchante dans Phèdre de Racine — Son bacille spécifique est dit « de Hansen ».
- Plante potagère — Délayée.
- Portion de l'intestin.
- Article — Borne.
- Chefs des cosaques — Deux voyelles.
- Ancienne rivière d'Italie — Anciens souverains.
- Pain d'épice — Serpent.
- Pronom — Brillant.
- Reprisent en vertu d'un pacte facultatif.
- Note renversée — Adverbe — Sincères.

Verticalement.

- Dignitaire d'une cathédrale.
- Ville de Suisse — Débarrasser les étoffes des corps étrangers qui se montrent à la surface.
- Ver-à-soie.
- Habitait d'une ville fameuse de l'ancienne Grèce.
- Maladie des oreilles — Traces de l'animal.
- Colère — En philosophie, ce qui n'a pas d'existence.
- Pronom — Pénibles — A la fin de la journée.
- Petit citron — Reculer.
- Vrai — Rivière d'Allemagne — Femme d'Athamas.
- Infâme — Stupide.
- Fleuve d'Espagne — Echassier.
- Séries d'alertes — Tient du renard et du chien.

Solution des mots croisés n° 47

1	R	U	P	E	S	T	R	E		D	A	L
2	E	N		C		O	I	L	L	E		I
3	L	I	T	H	O	T	O	M	I	S	T	E
4	A	C	I	E	R		L	E	T	T	O	N
5	N	A	R	C	O	S	E		O	R	D	
6	C	U	L		G	O		F	R	U	I	T
7	I	L	E	D	E	F	R	A	N	C	E	
8	S	E	M		N	I		M	E	T	R	E
9		S	O	C	I	A	L	I	S	E		B
10	R		N	I	E		I	L		U	V	E
11	O	P	T	E		P	E	L	E	R	I	N
12	B	I		L	I	V	R	E	E		L	E



L'IMPRIMERIE
G. TAUPIN & C^e
8, 10, 12
RUE DUVILLIER

LE N° : 040

2^e ANNÉE N° 61

JEUDI, 30 OCTOBRE 1941

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



MUSÉE LOUIS-FINOT. — Chef-d'œuvre de composition décorative, ce médaillon de porcelaine provient du site de Dai-la (aux alentours de l'actuel Champ de courses), la vénérable capitale qui précéda Hanoi.